

PORTAIL DES SERVICES NUMÉRIQUES

UN MAILLON FORT DANS LA MODERNISATION

Page 5

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8522 MARDI 23 JUIN 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

L'APRÈS GAFI

Le temps de la consolidation

Page 5

TEBBOUNE INAUGURE LA 57e FIA

LA VITRINE D'UNE ALGÉRIE ATTRACTIVE

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a officiellement inauguré, hier, la 57e édition de la Foire internationale d'Alger (FIA) au Palais des expositions (Safex). Organisé sous le slogan « Confiance et stabilité pour une croissance durable », ce rendez-vous capital, qui compte l'Espagne comme invitée d'honneur, ne se limite pas à une simple exposition commerciale. Il s'adosse à un ambitieux cycle de conférences internationales visant à positionner le pays comme le carrefour incontournable des investissements en Afrique et en Méditerranée. PAGE 3



MÉMOIRE NATIONALE

Un avant-projet de loi en préparation

Page 3

TABAGISME CHEZ LES ENFANTS

L'alerte rouge des experts

Page 6

LE PIÈGE DE L'ALIGNEMENT

Pourquoi le Japon ne peut pas diriger à l'ONU

Page 7

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

SAWT ECHAÂB

Ousmani s'engage pour la relance du rôle parlementaire

LE PRÉSIDENT du parti Sawt Echaâb, Lamine Osmani, a appelé depuis la wilaya de Khenchela à renforcer le rôle de l'institution parlementaire à travers le choix de députés compétents et engagés. Il a souligné que la réussite des politiques nationales passe par une large participation citoyenne aux prochaines élections législatives et par la consolidation de la confiance dans les institutions de l'État.

S'exprimant, hier, lors d'un meeting populaire organisé à la Cinémathèque de la ville dans le cadre de la campagne pour les élections législatives du 2 juillet prochain, il a déclaré que « la réussite des politiques nationales dépend du renforcement de l'institution parlementaire, à travers la sélection optimale de compétences représentant le peuple ».

Le responsable politique a souligné le rôle central du député dans l'accompagnement du processus de construction nationale, notamment à travers l'élaboration de lois servant l'intérêt général. Il a également insisté sur le fait que « l'élection de parlementaires capables de représenter efficacement les citoyens ne peut être réalisée qu'à travers une forte participation au prochain scrutin ».

Dans le même contexte, Lamine Osmani a indiqué que sa formation politique mise sur la valorisation du capital humain, affirmant que le parti a présenté des listes caractérisées par la diversité et la compétence, intégrant des profils capables d'assumer leurs responsabilités dans le respect du cahier des charges adopté par la formation.

Il a enfin réitéré l'engagement de son parti à promouvoir un exercice politique responsable et à renforcer la confiance des citoyens dans les institutions de l'État.

Le président du parti poursuivra par ailleurs ses activités de campagne dans la wilaya de Khenchela, notamment à travers des rencontres de proximité dans les localités de Hamma et Kais.

S. N.

FLN

Une campagne axée sur la jeunesse et l'innovation

LE SECRÉTAIRE général du parti, Abdelkrim Benmoubarak, a animé, hier, un meeting populaire dans la wilaya de Sétif, appelant les militants et les citoyens à se mobiliser autour des listes du parti, de son programme et de sa vision pour l'avenir de l'Algérie.

Dans son allocution, il a souligné que la wilaya de Sétif, forte de son riche passé historique et militant, demeure un symbole de résistance, de sacrifice et de fidélité à la patrie. Il a rappelé, à cette occasion, les sacrifices des martyrs qui ont permis à l'Algérie de conquérir son indépendance et de construire son État national. Le responsable politique a insisté sur le fait que la réussite de ce rendez-vous national dépasse le cadre d'un simple enjeu électoral, la qualifiant de devoir de mémoire envers les martyrs, de protection des acquis de l'indépendance et de consolidation du projet de l'État national.

Abdelkrim Benmoubarak a également mis en avant les grandes lignes du programme de son parti, plaçant l'économie de la connaissance et l'innovation au cœur de ses priorités. Il a souligné l'importance de renforcer les liens entre l'université et son environnement économique et de développement, de soutenir la recherche scientifique et les start-up, ainsi que de permettre aux jeunes de jouer un rôle central dans la construction d'une économie nationale forte et durable.

S. N.

RND

Priorité au tourisme, à l'agriculture et à l'emploi

Le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Mounder Bouden, a animé, hier, un meeting populaire à Ghardaïa, appelant à une large mobilisation autour des listes du parti à l'approche des prochaines échéances électorales. Il a mis en avant les atouts économiques et touristiques de la wilaya, ainsi que les grands projets structurants en cours, tout en appelant à renforcer la participation citoyenne et à soutenir une dynamique de développement local intégrée.



Dans son intervention, il a souligné que la wilaya de Ghardaïa constitue « une wilaya des héros, des moudjahidine et des martyrs », rappelant qu'elle est également le lieu de naissance du poète national Moufdi Zakaria. Il a ajouté que la liste du parti dans la wilaya « reflète les différentes composantes de la société et incarne la diversité de la région ».

Le responsable politique a affirmé que Ghardaïa aspire à un développement renforcé et à une modernisation de ses infrastructures, mettant en avant le potentiel important dont dispose la région. Il a notamment salué la décision du président de la République d'accélérer la réalisation de la ligne ferroviaire Laghouat – Ghardaïa – El Meniaa, qualifiée de « projet stratégique majeur » devant contribuer à dynamiser l'économie locale et à créer de nouveaux emplois.

Mounder Bouden a également appelé à intensifier les efforts en matière de développement agricole, notamment à travers l'exploitation et la mise en valeur des terres agricoles disponibles. Il a insisté sur la nécessité de renforcer les opportunités offertes aux jeunes et de les associer davantage au processus de développement économique et social.

Sur le plan économique, il a souligné l'importance de développer le secteur touristique, estimant que Ghardaïa possède tous les atouts pour devenir une destination touristique de premier plan. Il a évoqué la possibilité de renforcer la connectivité aérienne, y compris l'ouverture de lignes internationales à partir de l'aéroport de Ghardaïa.

Le secrétaire général du RND a également encouragé les investissements, rappelant que les efforts de l'État dans le secteur hôtelier doivent être complétés par des initiatives publiques et privées visant la réalisation de nouvelles infrastructures touristiques. Il a par ailleurs insisté sur le potentiel de la région dans le domaine de l'artisanat traditionnel, susceptible de générer de nouvelles opportunités d'emploi. Il a appelé les élus à jouer un rôle actif dans la création de richesse et à faire preuve d'esprit d'initiative, en coordination avec la société civile.

Enfin, il a estimé que la wilaya est appelée à connaître une nouvelle dynamique politique, appelant les citoyens à dépasser l'abstention et à participer activement à la vie politique. Il a souligné que la liste du parti comprend de jeunes candidats ainsi que des professeurs universitaires et des compétences variées, reflétant, selon lui, « le dynamisme et la diversité du parti ». Il a conclu en appelant les militants et sympathisants à convaincre les électeurs de soutenir les listes du RND lors des prochaines échéances électorales.

Aymen D.

FRONT EL MOSTAKBAL

Priorité à l'économie de la connaissance

LE PRÉSIDENT du Front El Mostakbal, Fateh Boutbig, a animé hier un meeting populaire à Barika, dans la wilaya de Batna, appelant à une large mobilisation autour du programme du parti à l'approche des élections législatives. Il a insisté sur l'importance de ce scrutin pour le renforcement des institutions de l'État et la poursuite des réformes, tout en plaidant pour un Parlement responsable, axé sur le travail législatif, la rigueur et le service du citoyen.

Dans son intervention, le responsable politique a souligné que ce scrutin constitue une étape nationale importante, appelée à renforcer les institutions de l'État et à poursuivre le processus de réformes et de développement. Il a également mis en avant la dimension historique et symbolique de la région des Aurès, affirmant que Barika demeure un bastion de valeurs nationales, de sacrifice et de fidélité à la patrie.

Abordant le rôle du futur Parlement, Fateh Boutbig a insisté sur l'importance d'une institution forte, capable de légiférer de manière responsable, d'exercer un contrôle effectif et de proposer des solutions concrètes aux préoccupations des citoyens, loin de toute forme de populisme ou de surenchère politique.

« Nous ne voulons pas d'un Parlement du bruit, dominé par les tensions et les confrontations verbales. Nous voulons un véritable Parlement, capable de faire face aux défis avec sagesse et responsabilité, et d'accompagner les politiques publiques dans un esprit de service à la nation », a-t-il déclaré.

Le président du Front El Mostakbal a enfin mis en avant la vision économique de son parti, centrée sur l'économie de la connaissance, l'innovation et le soutien à la recherche scientifique. Il a plaidé pour un meilleur lien entre l'université et le monde économique, ainsi que pour l'encouragement des start-up et de l'entrepreneuriat des jeunes, considérés comme un levier essentiel pour bâtir une économie nationale forte et durable.

M. B.

MOUVEMENT ENNAHDA

Dhouibi promet un Parlement plus efficace

LA SECRÉTAIRE générale du mouvement Ennahda, Mohamed Dhouibi, a appelé depuis la wilaya de Jijel à une forte mobilisation en faveur des prochaines élections législatives, estimant qu'il s'agit d'un rendez-vous politique majeur pour consolider le processus démocratique et renforcer les institutions de l'État.

Dans son intervention, le responsable politique a affirmé que sa formation « travaillera à contribuer à la réussite de ce rendez-vous électoral », qu'il a qualifié d'étape importante pour soutenir le processus politique dans le pays.

Il a également souligné que ce scrutin constitue « une opportunité pour choisir des compétences politiques et intellectuelles disposant d'une expérience dans le travail de terrain, afin de mettre en place une Assemblée populaire nationale forte et efficace ».

Le dirigeant du parti a rappelé que le mouvement Ennahda participe à ces élections sous le slogan « Ensemble pour une Algérie forte », affirmant que son parti croit en l'importance de la mobilisation collective pour construire une nation capable de renforcer sa place sur les scènes régionale et internationale, tout en poursuivant son processus de développement et en relevant les défis actuels.

A. D.

TEBBOUNE INAUGURE LA 57e FIA

La vitrine d'une Algérie attractive

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a officiellement inauguré, hier, la 57e édition de la Foire internationale d'Alger (FIA) au Palais des expositions (Safex). Organisé sous le slogan « Confiance et stabilité pour une croissance durable », ce rendez-vous capital, qui compte l'Espagne comme invitée d'honneur, ne se limite pas à une simple exposition commerciale. Il s'adosse à un ambitieux cycle de conférences internationales visant à positionner le pays comme le carrefour incontournable des investissements en Afrique et en Méditerranée.

L'inauguration solennelle par le chef de l'État confirme le statut de la Foire internationale d'Alger comme l'événement économique le plus important de l'année en Algérie. Accueilli par les hauts responsables de l'État et les représentants du corps diplomatique, le Président Tebboune a entamé sa traditionnelle visite des stands par le pavillon de l'Espagne, pays invité d'honneur de cette édition 2026. Ce choix hautement politique et économique témoigne de la forte dynamique positive et du réchauffement des relations bilatérales entre Alger et Madrid, concrétisé par la présence massive de firmes espagnoles issues de secteurs stratégiques comme l'énergie, l'agroalimentaire et la construction.

Au cours de sa tournée, le président de la République s'est arrêté longuement pour écouter une présentation chiffrée exhaustive de cette 57e édition, exposée en détail par la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif. Ce tour d'horizon statistique a mis en lumière une participation record d'opérateurs nationaux et internationaux, illustrant la confiance restaurée des marchés extérieurs envers le cadre législatif et économique algérien.



UNE PLATEFORME DE DÉBATS AU CŒUR DU « PAVILLON PALESTINE »

Au-delà des transactions commerciales et des opportunités de réseautage, la FIA 2026 se distingue cette année par une dimension scientifique et académique particulièrement dense. C'est un programme de conférences aussi riche que varié qui rythmera les six jours de la manifestation, placée sous le haut patronage présidentiel. Conçu par Algeria Exhibitions, la filiale spécialisée du Groupe Safex, ce cycle de rencontres se tiendra du 23 au 25 juin dans l'enceinte symbolique du tout nouveau « Pavillon Palestine », un espace aménagé pour accueillir des panels d'experts, des décideurs politiques et des opérateurs de terrain. La première journée de ce forum sera entièrement consacrée à la géopolitique économique régionale et à l'intégration continentale. Les intervenants se pencheront sur les perspectives de la coopération Sud-Sud et les mécanismes d'accélération de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). À la lumière des grandes mutations géopolitiques mondiales, les spécialistes analyseront la place charnière de l'Algérie en tant que passerelle logistique et industrielle entre l'Europe et l'Afrique subsaharienne, notamment grâce aux projets d'infrastructures transsahariennes.

Le deuxième jour, les projecteurs se tourneront vers l'investissement direct étranger (IDE) et le financement des projets. Une session spéciale sera dédiée à la coopération algéro-espagnole. Les participants — chefs d'entreprises, banquiers et juristes — examineront les nouvelles garanties offertes par le code des investissements en Algérie. Les discussions mettront l'accent sur les opportunités concrètes de co-investissement et de partenariats « gagnant-gagnant », permettant aux entreprises espagnoles de s'implanter durablement tout en favorisant le transfert de technologie et la création d'emplois locaux. Selon les organisateurs, cette alliance renouvelée constitue une étape majeure pour explorer des marchés conjoints et stabiliser les flux commerciaux en Méditerranée occidentale.

Le 25 juin, la troisième journée des conférences croisera deux leviers fondamentaux de la transition économique nationale : la valorisation des ressources minières et l'innovation technologique. Les interventions mettront en relief le potentiel minier exceptionnel du sous-sol algérien, en plein essor grâce aux grands projets structurants d'extraction et de transformation. Parallèlement, une large place sera accordée au rôle de l'intelligence artificielle et de la numérisation dans l'optimisation des processus industriels. La Safex a d'ailleurs lancé un appel vibrant à l'ensemble des médias nationaux et internationaux pour assurer une large couverture à ces panels, reflets de la modernisation managériale du pays.

SOUS LE SIGNE DE L'ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE

La journée de clôture, prévue le 27 juin, sera marquée par une forte empreinte institutionnelle avec l'organisation de deux tables rondes stratégiques sous l'égide directe du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national. La première table ronde s'articulera autour du thème : « Les atouts stratégiques de l'Algérie : une plate-forme de croissance et de création de valeur ». Il s'agira de démontrer comment les avantages comparatifs du pays — coût compétitif de l'énergie, main-d'œuvre qualifiée et positionnement géographique — se traduisent en opportunités de rentabilité pour les capitaux étrangers.

Enfin, la seconde session scellera les travaux en dressant le bilan des réformes macroéconomiques récentes. Intitulée « Réformes, climat des affaires et attractivité économique », elle permettra aux officiels de dialoguer avec le secteur privé sur la simplification des procédures bureaucratiques et la numérisation des services douaniers et fiscaux. À mesure que les portes de la Safex s'ouvrent, cette 57e édition s'affirme définitivement comme le baromètre d'une Algérie résolument tournée vers l'avenir, déterminée à transformer sa stabilité politique en un puissant moteur de croissance durable.

Tania Gacem

MÉMOIRE NATIONALE

Un avant-projet de loi en préparation

UN AVANT-PROJET de loi sur la mémoire nationale est en préparation. Le texte ambitionne de fixer un cadre juridique clair pour préserver et transmettre l'histoire du pays, renforcer le devoir de mémoire et protéger le récit national face aux risques d'oubli, de déformation ou de réécriture. C'est ce qu'a annoncé hier le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Abdelmalek Tacherift, lors de la commémoration du 181e anniversaire de la tragédie des Ouled Riah dans les monts du Dahra.

Dans ce contexte, le ministre a mis en avant les initiatives engagées pour renforcer la place de la mémoire dans les politiques publiques. Il a souligné que « parmi les actions entreprises figure la mission confiée à notre secteur pour l'élaboration d'une loi sur la mémoire nationale. Nous travaillons actuellement à la préparation de son avant-projet afin d'offrir un cadre national destiné à protéger, préserver, valoriser et transmettre aux générations montantes le patrimoine historique de la nation algérienne ».

M. Tacherift a également évoqué les Assises nationales de la mémoire annoncées par le président de la République, précisant que les préparatifs sont en cours afin de définir leurs programmes, leurs ateliers et leurs différentes activités. Il a soutenu que « ces assises s'inscrivent dans une vision stratégique globale visant à offrir un espace de concertation et de réflexion collective sur les moyens de consolider la culture historique, de renforcer la conscience nationale et de prémunir les nouvelles générations contre les tentatives de falsification, d'effacement ou d'oubli de l'histoire ».

Lors de son intervention au Centre national d'études et de recherches sur le mouvement national et la révolution du 1er novembre 1954, à l'occasion de la commémoration du funeste 181e anniversaire de la tragédie des Ouled Riah, M. Tacherift a déclaré : « Nous nous arrêtons aujourd'hui devant l'une des pages les plus douloureuses de l'histoire de l'Algérie, un souvenir qui, malgré les 181 années écoulées depuis sa survenue, reste vivant dans la conscience de la nation et témoigne de l'ampleur des sacrifices consentis par les Algériens pour défendre leur terre, leur dignité et leur souveraineté. » Le ministre a rappelé que le 18 juin 1845, la région du Dahra fut le théâtre de l'un des crimes les plus atroces perpétrés durant l'occupation coloniale française. Il a évoqué le drame vécu par les habitants de la tribu des Ouled Riah qui, cherchant refuge dans la grotte de Fréchih, furent victimes d'un massacre collectif, relatant que « des familles entières, composées d'hommes, de femmes, d'enfants et de personnes âgées, s'étaient réfugiées dans cette grotte après avoir été acculées par les campagnes de répression menées par les forces d'occupation. Les soldats français ont alors obstrué les issues avant d'y mettre le feu, transformant la fumée en une arme de mise à mort collective ».

Selon lui, cette tragédie demeure une illustration éclatante de la violence du système colonial. Il a affirmé que « face à l'horreur de ce crime, toutes les prétentions de civilisation et tous les slogans invoqués par les puissances coloniales pour justifier l'occupation des peuples s'effondrent ».

Abdelmalek Tacherift a souligné l'importance de préserver la mémoire historique, estimant que celle-ci constitue bien davantage qu'un simple héritage documentaire, assurant que « si nous commémorons aujourd'hui cet événement douloureux, c'est par fidélité aux sacrifices de nos ancêtres et pour préserver la mémoire nationale de l'oubli. Pour notre nation, l'histoire ne se résume pas à des archives conservées sur des étagères. Elle représente un témoignage vivant, un capital moral et cognitif à travers lequel se construisent l'identité nationale, le sentiment d'appartenance, la souveraineté et la continuité civilisationnelle ».

En outre, le ministre a également mis en avant l'intérêt particulier accordé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à la question mémorielle, expliquant que « le président de la République n'a cessé de réaffirmer son attachement à la préservation de la mémoire nationale, considérée comme une question intimement liée à l'histoire et à la dignité de la nation, notamment face aux défis actuels liés à la protection du récit national ».

Sihem Bounabi

COMMERCE INTRA-AFRICAIN

Un levier stratégique pour diversifier l'économie nationale

DES PARTICIPANTS à un Colloque national organisé l'Université d'Oran 2 Mohamed-Benahmed ont souligné l'importance de renforcer le commerce intra-africain et de tirer profit des opportunités offertes par la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), considérée comme un levier stratégique pour la diversification de l'économie nationale. Cette rencontre scientifique, organisée par le laboratoire «Tendances et nouveaux défis des politiques de développement en Algérie «, relevant de la Faculté des sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion, sous le thème «Le commerce intra-africain et son rôle dans la diversification de l'économie algérienne», s'inscrit dans le cadre de la recherche de moyens visant à renforcer l'intégration de l'Algérie au marché africain. Le président du Colloque, le Dr Benguendouz Hocine a indiqué que le commerce intra-africain est devenu un enjeu stratégique lié à l'avenir de la souveraineté économique du continent, soulignant que le succès de la quatrième édition de la Foire commerciale intra-africaine, organisée en Algérie, en septembre 2025, reflète le sérieux de l'orientation algérienne vers le renforcement de l'intégration économique continentale.
De son côté, le président du Conseil d'affaires algéro-mauritanien, El Ghazi Youssef, a mis en avant l'importance de la convention de transport international «TIR» pour faciliter les échanges commerciaux, estimant que le poste frontalier économique algéro-mauritanien et la zone franche de Tindouf pourraient transformer l'Algérie en plateforme logistique reliant la Méditerranée aux marchés de l'Afrique de l'Ouest.

S. N.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

L'Algérie propose son savoir-faire au Kenya

LA COOPÉRATION dans le domaine de l'industrie pharmaceutique s'intensifie entre Alger et Nairobi. Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Oassim Kouidri, a reçu hier au siège de son département la secrétaire d'État kényane chargée du Commerce au ministère des Investissements, du Commerce et de l'Industrie, Regina Akoth Ombam, pour une rencontre axée sur le renforcement des partenariats bilatéraux. Les deux responsables ont passé en revue les perspectives de collaboration dans un secteur stratégique, avec un accent particulier sur le transfert de savoir-faire algérien vers le Kenya, notamment dans la production de médicaments innovants et biologiques, conformes aux standards internationaux. Cette coopération pourrait également s'élargir à l'investissement, à travers l'encouragement des opérateurs économiques algériens à implanter des unités de production pharmaceutique au Kenya.
Une dynamique appelée à favoriser le transfert de compétences et à renforcer l'intégration industrielle à l'échelle africaine. Le ministre Wassim Kouidri a, de son côté, réaffirmé la disponibilité de l'Algérie à accompagner cette dynamique, que ce soit par l'exportation de médicaments produits localement ou par la mise en œuvre de projets d'investissement conjoints, au bénéfice des deux pays.

M. B.

LE PROJET D'UN COMPLEXE SIDÉRURGIQUE PRÉSENTÉ À L'AAPI

L'indien Jindal SAW veut s'implanter en Algérie

Le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, a reçu une délégation de haut niveau du groupe indien Jindal Saw, acteur mondial majeur dans la production de tubes en fer et en acier, qui ambitionne de réaliser un complexe sidérurgique en Algérie. La rencontre avec le premier responsable de l'AAPI s'inscrit dans le cadre de l'exploration des opportunités d'investissement et de partenariat industriel en Algérie.



Les représentants du groupe indien ont présenté un projet d'investissement portant sur la réalisation d'un complexe industriel de pointe en Algérie, dédié à la production de tubes en acier de différents diamètres et formats, a indiqué l'AAPI dans un communiqué. Ce projet a pour ambition de répondre aux besoins du marché national et de renforcer les capacités locales dans les industries de transformation liées aux secteurs de l'énergie, des ressources hydriques et des infrastructures, a-t-on ajouté de même source.
La délégation, reçue dimanche, était conduite par le président du groupe, Prithvi Raj Jindal, en présence de l'ambassadrice de l'Inde en Algérie, Mme Swati Vijay Kulkarni, ainsi que de plusieurs responsables de l'entreprise.
Les échanges ont également permis de mettre en avant les principales réformes ayant touché le climat d'investissement en Algérie, ainsi que les procédures en vigueur pour la concrétisation des projets. Les avantages et incitations prévus par le cadre juridique de l'investissement ont également été exposés, selon l'AAPI.
Filiale de Jindal Group, Jindal SAW compte parmi les leaders mondiaux du secteur des tubes en acier et en fer. L'entreprise dispose d'une solide expérience dans la réalisation de grands projets industriels dans plusieurs pays, notamment aux Etats-Unis et en Arabie saoudite.
Il convient de noter, par ailleurs, qu'au cours des premiers mois de l'année en cours, plusieurs délégations indiennes ont effectué des visites en Algérie, traduisant l'intérêt croissant des opérateurs économiques de ce pays pour le marché algérien. Lors de leurs visites, les entreprises indiennes ont exprimé leur volonté de renforcer leur présence en Algérie et d'y développer des investissements directs dans plusieurs secteurs stratégiques, portées par une dynamique bilatérale en pleine expansion et un environnement économique jugé favorable.
Les discussions ont porté sur plusieurs domaines à fort potentiel, notamment l'industrie pharmaceutique, considérée comme un secteur stratégique en raison de ses capacités industrielles et des perspectives qu'elle offre sur les marchés régionaux.
Les échanges ont également concerné l'industrie mécanique, l'agriculture, les technologies ainsi que les équipements industriels, entre autres. Cette dynamique témoigne de la solidité des relations algéro-indiennes, qui connaissent un renforcement continu.
Selon l'ambassadrice de l'Inde en Algérie, cette évolution a été particulièrement favorisée par la visite qualifiée d'«historique» de la présidente indienne, Droupadi Murmu, en Algérie, en octobre 2024, ainsi que par l'organisation du premier Forum d'affaires indo-algérien.
Lors des échanges avec leurs homologues algériens, les représentants des délégations indiennes avaient mis en évidence les complémentarités économiques entre les deux pays, ainsi que l'intérêt croissant des investisseurs indiens pour l'Algérie, considérée comme une porte d'entrée stratégique vers les marchés africain et européen.

Rim Boukhari

GESTION DURABLE DE L'EAU

Un défi collectif

FACE aux défis imposés par les changements climatiques, la sécurité hydrique et alimentaire nécessite plus que jamais la mobilisation de tout un chacun. Une mobilisation et une coopération étroite entre l'ensemble des acteurs, à savoir les agriculteurs, les chercheurs, les institutions publiques et privées ainsi que les décideurs, est plus que jamais requise.
C'est ce qu'a indiqué hier le directeur de l'Ecole nationale supérieure agronomique (ENSA), Tarek Hartani, à l'occasion de l'ouverture de la 3e édition de la Journée de l'eau, organisée par le Département de Génie Rural de l'école, spécialité hydraulique agricole, placée sous le thème, «Sécurité hydrique et sécurité alimentaire : Innover pour une agriculture durable».
Dans son intervention lors de la cérémonie d'ouverture de cette manifestation scientifique organisée dans le cadre des programmes internationaux de recherche, il a souligné l'importance d'étudier les questions de la sécurité hydrique et de la sécurité alimentaire dans un contexte marqué par la raréfaction des ressources en eau et les changements climatiques, notamment à la veille de la tenue du Conseil scientifique de la sécurité alimentaire.
Cette rencontre, a-t-il précisé, vise à rapprocher les différents acteurs du domaine de la sécurité hydrique, notamment les experts, les chercheurs et les agriculteurs. Selon le directeur de l'ENSA, cette manifestation a pour objectif de promouvoir une gestion efficace et équitable des ressources en eau et de renforcer la résilience hydrique face aux défis climatiques. Cela nécessite, a-t-il souligné, une coopération étroite entre l'ensemble des acteurs du secteur de l'eau, à savoir les agriculteurs, les chercheurs, les institutions publiques et privées ainsi que les décideurs.
Elle met également l'accent sur l'intégration des outils d'intelligence artificielle à travers l'irrigation intelligente, la réutilisation des eaux usées traitées et le recours aux énergies renouvelables.
De son côté, la présidente du conseil scientifique du département Génie rural, responsable de l'organisation de cette manifestation, Fatma Zohra Bouras, a relevé la particularité de cette 3e édition, laquelle se distingue, a-t-elle dit, par une évolution majeure dans l'approche adoptée.
Alors que les éditions précédentes ont principalement réuni des chercheurs, des enseignants, des étudiants et des professionnels du secteur, cette année une place centrale a été accordée aux agriculteurs, considérée, a noté Mme Bouras, comme de «véritables acteurs de terrain et premiers utilisateurs de la ressource en eau».
«La particularité de cette édition réside donc dans cette volonté de rapprocher davantage le monde de la recherche, les institutions, les gestionnaires de l'eau et les agriculteurs afin de favoriser un dialogue direct autour des défis réels rencontrés sur le terrain», a-t-elle précisé, soulignant le lien étroit entre l'eau et la production alimentaire.
Elle a également rappelé les deux précédentes éditions, tenues en 2022 et 2024, lesquelles ont été respectivement consacrées aux métiers de l'eau qui a permis de mettre en lumière les différentes professions liées à la gestion de l'eau et de sensibiliser les futurs ingénieurs à l'importance stratégique de cette ressource dans le développement agricole et territorial.
La sensibilisation a aussi touché à la sécurité hydrique qui a pour sa part permis d'aborder les défis croissants liés à la raréfaction de l'eau, aux changements climatiques, à l'augmentation des besoins agricoles et à la nécessité de développer des solutions innovantes pour garantir une gestion durable de cette ressource.

Lilia Aït Akli

LANCEMENT DU PORTAIL NATIONAL DES SERVICES NUMÉRIQUES

Un maillon fort dans la modernisation de l'action publique

Placée au rang des priorités, la transformation numérique de l'administration est en pleine expansion en Algérie. L'interconnexion entre les différents services, qui constituait jusque-là un point faible, sera désormais réalisée avec la mise en service effective du Portail national des services numériques, laquelle permettra d'améliorer la gestion et de réduire les dépenses, a indiqué le président de la République lors du Conseil des ministres tenu dimanche. Le pays marque ainsi une nouvelle étape dans la modernisation de l'action publique.



Le président de la République a précisé que «la mise en service effective du Portail de la numérisation vise à améliorer la gestion, réduire les dépenses et accroître l'efficacité dans l'administration des affaires de l'Etat et des citoyens, dont la vie sera facilitée, renforçant ainsi leur bien-être».

A ce titre, le Président a chargé la Haut-commissaire à la numérisation avec rang de ministre d' «élaborer la carte sociale nationale avant la prochaine rentrée sociale, ce qui conduira l'Algérie vers une nouvelle ère de justice sociale, dans le cadre de la vision d'un Etat moderne et fort, doté d'un système numérique garantissant la souveraineté nationale et enrayant toutes formes de fraude et de corruption», a affirmé le chef de l'Etat.

Selon l'expert en numérique et président de la Confédération algérienne du Patronat citoyen (CAPC), Souhil Guessoum, qui s'est félicité du lancement de ce Portail de la numérisation, qui permettra aux citoyens d'avoir un point d'accès unique à l'ensemble des services administratifs.

«Accessible aussi bien depuis un ordinateur que via un smartphone, il permettra d'effectuer de nombreuses démarches en ligne sans avoir à se déplacer entre différentes administrations», a-t-il expliqué, hier, lors de son passage sur les ondes de la Radio nationale. Selon M. Guessoum, cette plateforme contribuera à réduire la bureaucratie, à simplifier les procédures administratives, raccourcir les délais de traitement et renforcer la transparence dans les relations entre l'administration et les usagers. Elle garantira également un accès unifié et sécurisé aux services publics, a-t-il ajouté.

Signalant les importantes étapes franchies par l'Algérie dans le cadre de la modernisation de l'administration, à travers l'obtention de plusieurs documents administratifs en ligne ainsi que le paiement de certaines factures et taxes à distance, cet expert en numérique a expliqué que le problème résidait dans «l'absence d'une interconnexion» entre les différents services concernés.

C'est justement ce maillon de l'interconnexion qui manquait à la chaîne et qui sera ajouté à travers le Portail national des services numériques, lequel ambitionne de regrouper l'ensemble de ces prestations au sein d'une interface unique afin de simplifier davantage les démarches des citoyens, a souligné M. Guessoum, car, a-t-il insisté, «l'interconnexion entre les différents services qui sont aujourd'hui digitalisés s'impose».

INTRODUIRE L'IA POUR PLUS D'EFFICACITÉ

Au-delà de la dématérialisation des procédures, il est également nécessaire d'introduire l'intelligence artificielle en vue d'améliorer l'efficacité des services publics et répondre aux standards internationaux les plus avancés.

«Les choses avancent très vite et il est impératif d'inclure l'IA dans ce système de digitalisation. On doit s'adapter aux nouveaux systèmes mondiaux», a estimé M. Guessoum, signalant le fait que plusieurs pays ont déjà fini avec cette interconnexion.

Plusieurs autres questions ont été aussi à l'ordre du jour du Conseil des ministres, à l'instar de la sortie de l'Algérie de la liste grise du Groupe d'action financière (GAFI). Le président de la République a ainsi adressé ses remerciements au ministre des Finances et au gouverneur de la Banque d'Algérie, en particulier, et à l'ensemble des cadres et travailleurs du secteur des finances, en général, pour leurs efforts ayant permis à l'Algérie de franchir cette étape.

Selon le président de la CAPC, cette étape marque une avancée majeure pour l'économie nationale, affirmant que cette décision traduit la reconnaissance des efforts déployés par les autorités pour renforcer la transparence financière et lutter contre les pratiques irrégulières. D'autres instructions ont été, par ailleurs, données par le chef de l'Etat. Il s'agit principalement de l'accélération du lancement du projet de la ligne ferroviaire Laghouat-Ghardaïa-El Meniaa dans son premier tronçon ainsi que la création d'une société algéro-chinoise chargée du nettoyage des ports algériens.

Lilia A. A.

SORTIE DE L'ALGÉRIE DE LA LISTE GRISE DU GAFI

Saihi appelle à consolider cet acquis

LA SORTIE de l'Algérie de la liste grise du Groupe d'action financière (GAFI) marque une étape majeure dans le processus de renforcement de la transparence et de la gouvernance financière du pays. Ce résultat, présenté comme le fruit de réformes structurelles engagées ces dernières années, est mis en avant par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saihi, qui «enclenche la suite», appelant à consolider les acquis et à renforcer les dispositifs de prévention et de lutte contre la corruption, notamment à travers la formation et la modernisation des mécanismes de contrôle.

Lors d'une rencontre tenue hier, le ministre a affirmé que celle-ci intervient dans le cadre des orientations du président de la République visant à «renforcer les principes d'intégrité, de transparence et de bonne gouvernance» et à bâtir une administration «moderne, efficace et proche du citoyen».

Il a rappelé que les réformes engagées par l'Etat ont permis de consolider l'arsenal juridique et institutionnel en matière de protection des deniers publics et de lutte contre la corruption. Il a également souligné que la sortie de l'Algérie de la liste grise du GAFI représente «une reconnaissance internationale de l'efficacité des dispositifs mis en place».

Le ministre a insisté sur le fait que la prévention de la corruption constitue une responsabilité collective, estimant que chaque acteur institutionnel est concerné.

Il a, à ce titre, mis en avant le rôle central de l'inspecteur du travail, qu'il a qualifié de représentant de l'autorité publique sur le terrain et garant du respect de la législation du travail ainsi que de la protection des droits des travailleurs et des entreprises.

Il a ajouté que «l'intégrité et la probité de l'inspecteur du travail constituent la clé de voûte de la crédibilité du corps de l'inspection», appelant à renforcer les valeurs d'éthique professionnelle, de neutralité et de vigilance afin de consolider la confiance dans le service public. Cette journée de formation vise, selon lui, à renforcer les compétences juridiques et professionnelles des inspecteurs en matière de prévention et de lutte contre la corruption, et ainsi qu'à leur permettre de maîtriser les outils légaux nationaux et d'améliorer la qualité de leurs interventions sur le terrain.

De son côté, la présidente de l'Autorité supérieure pour la transparence et la prévention et la lutte contre la corruption a salué les efforts du secteur du travail dans la promotion de l'intégrité et de la transparence.

Elle a estimé que cette initiative traduit «une prise de conscience institutionnelle de l'importance de la prévention de la corruption comme levier essentiel de protection du service public».

Elle a également souligné que la sortie de la liste grise du GAFI est le résultat des réformes profondes engagées par l'Etat et de la mobilisation des institutions nationales pour se conformer aux standards internationaux en matière de transparence et de gouvernance.

Hamid B.

ALGÉRIE – ESPAGNE

Un partenariat en pleine consolidation

LE PRÉSIDENT du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, accompagné de membres du Conseil, a tenu une rencontre avec le directeur général du commerce extérieur au sein du ministère espagnol de l'Économie et du Commerce, Juan Luis Gimeno Chocarro, en présence de représentants de la Confédération espagnole des organisations patronales (CEOE). Cette rencontre stratégique a constitué une occasion importante pour aller vers le renforcement des échanges économiques entre l'Algérie et l'Espagne, ainsi que pour coordonner les efforts en matière de partenariat et de développement de la coopération production conjointe entre les entreprises des deux pays. Elle intervient dans un contexte marqué par la participation de l'Espagne en tant qu'invité d'honneur à la 57e édition de la Foire internationale d'Alger, prévue du 22 au 27 juin 2026 au Palais des expositions (SAFEX).

ALGÉRIE – BOSNIE-HERZÉGOVINE

Vers le renforcement des partenariats économiques

LE PRÉSIDENT du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, accompagné de son vice-président, Abdelouahed Kerrar, a reçu une délégation de Bosnie-Herzégovine conduite par le directeur général de l'Agence bosnienne de promotion des investissements étrangers (FIPA), Marko Kubatlija, ainsi que la vice-présidente de l'Organisation des employeurs bosniens, l'»Organisation stratégique bosnienne» (SBO), Mme Edita Turkovic. Cette rencontre, tenue dimanche, a été consacrée à l'exploration des voies de renforcement des relations économiques entre l'Algérie et la Bosnie-Herzégovine, ainsi qu'à la dynamisation des échanges commerciaux et de la coopération bilatérale dans plusieurs secteurs d'activité. A cette occasion, les deux parties ont convenu de l'élaboration d'un protocole d'accord entre leurs organisations respectives. Elles ont également arrêté le principe de l'organisation de visites de chefs d'entreprises et d'investisseurs, dans le but d'identifier de nouvelles opportunités d'investissement et de concrétiser des partenariats économiques sur le terrain.

Il convient de rappeler que la délégation bosnienne a également rencontré le directeur général de l'AAPI, Omar Rekkache. La rencontre a porté sur le renforcement de la coopération entre les deux agences de promotion de l'investissement et l'exploration des opportunités économiques en Algérie, notamment dans les secteurs des mines, de l'agriculture, de l'industrie et des énergies. Les échanges ont également porté sur les missions des deux agences et leur rôle dans l'accompagnement des investissements, depuis leur promotion jusqu'à la phase d'exploitation des projets. À cette occasion, la partie algérienne a présenté le climat des affaires en Algérie ainsi que les réformes engagées pour améliorer l'attractivité du pays. Les deux parties ont convenu d'élaborer un protocole d'accord visant à structurer leur collaboration, notamment à travers l'échange d'expertise et d'informations sur les opportunités d'investissement dans les deux pays.

Rim Boukhari

SANTÉ DE PROXIMITÉ À TAMANRASSET

Le Croissant-Rouge déploie sa caravane de l'espoir

DANS LE CADRE de ses actions de solidarité et de son engagement en faveur de l'amélioration de l'accès aux soins dans les régions éloignées, le Croissant-Rouge algérien (CRA), a lancé, hier, une caravane médicale multidisciplinaire à travers la wilaya de Tamanrasset, afin de contribuer à l'amélioration de la couverture sanitaire et de répondre aux besoins croissants des habitants en matière de soins spécialisés. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué du CRA.
Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts continus déployés par le CRA pour soutenir le secteur de la santé publique et garantir un accès équitable aux services médicaux, notamment dans les zones caractérisées par leur éloignement géographique ou confrontées à un déficit dans certaines spécialités médicales, a précisé la même source.
Pour assurer le succès de cette opération, le Croissant-Rouge a mobilisé une équipe médicale composée de praticiens spécialisés et de personnels paramédicaux qualifiés. L'objectif étant d'offrir aux citoyens une prise en charge de qualité et de favoriser le dépistage précoce de plusieurs pathologies.
Les consultations couvriront plusieurs spécialités considérées comme prioritaires, notamment la gynécologie-obstétrique, la chirurgie orthopédique, la gastro-entérologie, la dermatologie, la médecine interne, la pédiatrie ainsi que la cardiologie.
Selon le programme arrêté, les activités de la caravane seront réparties entre plusieurs structures sanitaires de la wilaya. Les consultations en médecine interne et en pédiatrie seront assurées au niveau de la polyclinique d'Adrian dès aujourd'hui et durant trois jours consécutifs pour accueillir les jeunes patients. De son côté, la polyclinique de Tehigart-Hassi Lala accueillera les patients nécessitant une prise en charge en dermatologie durant les mêmes journées.
Les consultations en chirurgie orthopédique seront organisées au sein de la polyclinique de Tabrakat. Quant aux spécialités de gastro-entérologie et de cardiologie, elles seront assurées à l'établissement public hospitalier « Moudjahid défunt Mahmoud Ag Amama » de 240 lits. Les consultations de gynécologie-obstétrique se dérouleront, pour leur part, à l'hôpital Mère-Enfant de Tamanrasset. Le programme prévoit également des sorties médicales de proximité au profit des habitants des zones les plus reculées. Ainsi, des consultations et examens médicaux seront organisés le 24 juin à la polyclinique d'Abalessa et le 25 juin à celle de Nazrouk, permettant à de nombreux citoyens de bénéficier de soins spécialisés sans avoir à parcourir de longues distances.
L'opération revêt également un caractère social important. Une distribution de médicaments est prévue au profit des patients démunis et des familles à faibles revenus, dans le but d'alléger les charges liées aux soins et de renforcer la solidarité envers les catégories les plus vulnérables.
Le Croissant-Rouge entend poursuivre le développement d'initiatives de terrain répondant aux besoins réels des populations, tout en consolidant les valeurs de solidarité, d'entraide et de cohésion nationale.

Sihem B.

TABAC

Les enfants de plus en plus touchés au Maghreb

Des experts tunisiens, algériens et libyens tirent la sonnette d'alarme sur l'ampleur du tabagisme au Maghreb, en particulier sur l'initiation de plus en plus précoce chez les jeunes, parfois avant l'âge de dix ans. Réunis à Tunis à l'occasion de la Journée mondiale sans tabac, ils appellent à une réponse régionale coordonnée pour renforcer la prévention, améliorer la prise en charge et freiner un phénomène jugé préoccupant et structurel.

Une conférence de presse régionale consacrée au tabagisme au Maghreb a été organisée à l'initiative de Med.TN, plate-forme médicale et premier réseau médical professionnel en Tunisie, dont les activités se sont également étendues à plusieurs pays d'Afrique du Nord. Placée sous le thème « Le tabagisme au Maghreb : débats autour d'un défi commun », elle a réuni des experts tunisiens, algériens et libyens issus des domaines de la cardiologie, de la pneumologie et de l'épidémiologie. Sous la modération de l'animateur et journaliste Hassen Hameli, les discussions ont passé au crible l'ampleur du phénomène tabagique notamment dans les trois pays, ses ressorts socioculturels, les limites des politiques en vigueur, tout en esquissant les contours d'une coopération régionale plus étroite.
Comme un leitmotiv tout au long des échanges, l'appel à une stratégie maghrébine concertée s'est imposé comme le principal message de la conférence. Les participants ont soutenu que, face à un fléau qui ignore les frontières, les pays de la région gagneraient à avancer de concert, en s'appuyant sur quatre piliers : la prévention, la régulation, le sevrage et la réduction des risques.
A cet égard, les experts ont rappelé qu'à l'échelle mondiale, le tabagisme est responsable de plus de huit millions de décès chaque année, alors que le nombre de fumeurs est estimé à 1,3 milliard de personnes. Ils ont soutenu que le poids de cette problématique est particulièrement important dans les « pays à revenu faible ou intermédiaire ». Selon les participants, le Maghreb n'échappe pas à cette réalité, d'autant plus que la prévalence du tabagisme demeure élevée en Tunisie, en Algérie et en Libye, quand bien même les situations varieraient d'un pays à l'autre. Les tendances observées ces dernières années ne sont, selon eux, guère rassurantes et constituent une menace structurelle pour le Maghreb.
Le cas algérien a retenu une attention particulière lors des échanges. L'un des constats jugés les plus préoccupants concerne l'âge de plus en plus précoce auquel certains préadolescents commencent à fumer. Selon les informations présentées, certains seraient initiés au tabagisme « avant même l'âge de dix ans ». « Cette précocité croissante interroge directement l'efficacité des dispositifs de prévention actuels et met en évidence de



nouvelles dynamiques auxquelles les politiques publiques peinent à répondre », a-t-on noté.
Les intervenants ont d'ailleurs insisté sur la nécessité de distinguer trois approches qu'ils considèrent comme complémentaires : la prévention, le sevrage et la réduction des risques. Sur la base de leurs observations, la prévention tend à empêcher l'initiation au tabac, alors que le sevrage accompagne les fumeurs souhaitant arrêter leur consommation. Quant à la réduction des risques, elle s'adresse aux personnes qui « ne parviennent pas ou ne souhaitent pas cesser immédiatement de fumer ».
=====Des alternatives à risque réduit
Dans ce cadre, les experts ont observé que les produits sans combustion, à l'instar de la cigarette électronique, du tabac chauffé ou encore des sachets de nicotine, pouvaient être envisagés comme « des alternatives présentant un risque réduit par rapport à la cigarette conventionnelle ».
De même, la question du sevrage tabagique a été abordée à travers la situation en Algérie. Les intervenants ont indiqué que 53 centres de sevrage tabagique avaient été recensés sur le territoire national. Cela étant dit, selon les données présentées, seulement trois de ces centres seraient pleinement opérationnels. Un constat qui met en lumière, selon eux, le décalage existant entre les besoins exprimés par les fumeurs et les capacités d'accompagnement disponibles. Les experts ont fait état de résultats indiquant que plus de 95 % des fumeurs interrogés déclarent être conscients des dangers liés à la consommation de cigarettes mais estiment ne pas bénéficier d'un accompagnement suffisamment efficace pour les aider à arrêter.
De multiples expériences internationales ont été présentées au cours de la conférence. Les intervenants ont cité le cas de la Suède, qui affiche aujourd'hui l'un des taux de tabagisme les plus faibles d'Europe. Une situation qu'ils attribuent notamment au recours aux produits sans combustion, en particulier les sachets de nicotine. Ils ont évoqué l'expérience du Japon, où « une baisse notable de la consommation de cigarettes traditionnelles aurait été observée après le développement des produits à tabac chauffé », a-t-on précisé. Le Royaume-Uni a, lui aussi, été présenté comme un exemple, les experts soulignant que la réduction des risques y occupe une place explicite dans la politique nationale de lutte contre le tabagisme. Les experts ont avancé que l'intégration d'une politique de réduction des risques liés au tabac pourrait constituer l'une des pistes à explorer, arguant que cette approche a déjà produit des résultats dans certains pays ayant fait le choix de l'adopter. A l'issue des travaux, les experts ont considéré à l'unanimité que les réponses exclusivement nationales et les initiatives menées de manière isolée avaient montré leurs limites, soutenant qu'une coopération régionale durable serait nécessaire pour réduire significativement le tabagisme dans la région.

Khalil Aouir

RETOUR DES INCENDIES

Béjaïa suffoque

DEPUIS plusieurs jours, la wilaya de Béjaïa étouffe sous une vague de chaleur intense. Le thermomètre s'affole avec des pics dépassant les 44 °C, particulièrement dans la vallée de la Soummam (Akbou, Tazmalt, Ouzellaguen, Aït R'zine, Boudjellil, Seddouk, Sidi-Aïch). Sur le reste de la région, le mercure oscille continuellement entre 37 et 40 °C, installant un climat lourd et suffocant.
Cette canicule extrême a favorisé le déclenchement de plusieurs feux de forêt et de broussailles à travers la wilaya, notamment à Akbou, Oued-Ghir, Darguina et Aït Smaïl. À Akbou, un incendie s'est déclaré en bordure de route au lieudit Ifrane, à la sortie est de la ville, non loin du parc communal. À l'est de la wilaya, un gigantesque incendie a été maîtrisé samedi par les sapeurs-pompiers au lieudit Bouyizen (village de Snadla, commune de Draâ El-Caïd).
Ce début d'été a déjà été marqué par deux sinistres incendies au village agricole et, quelques jours auparavant, à Tazmalt, lesquels avaient partiellement détruit des champs de blé.
Face à la climatisation de masse et à la chaleur, le réseau électrique a frôlé la saturation. À Béjaïa-ville, Sonelgaz a enregistré de nombreuses pannes, privant plusieurs centaines de foyers d'électricité pendant des heures. Au moins trois transformateurs majeurs ont subi des avaries avant-hier. Les équipes techniques ont dû travailler d'arrache-pied, de jour comme de nuit, pour réparer les infrastructures et rétablir le courant dans les meilleurs délais.
Face à la multiplication des risques, les services des forêts et la Protection civile restent sur le qui-vive. Un dispositif logistique important, mêlant moyens humains et matériels, est déployé sur le terrain. La riposte aérienne est également prête à intervenir : 12 avions bombardiers d'eau (de type AT-802), d'une capacité de 3 000 litres chacun, sont positionnés sur le tarmac de l'aéroport en état d'alerte maximale. Ce dispositif est renforcé par deux hélicoptères de l'Armée nationale populaire (ANP), prêts à décoller au moindre signal.

N. Bensalem

LE PIÈGE DE L'ALIGNEMENT

Pourquoi le Japon ne peut pas diriger à l'ONU

Le débat sur la restructuration du Conseil de sécurité des Nations Unies (CSNU) ne se résume pas à une simple question d'arithmétique institutionnelle.



Il touche au cœur même de la légitimité internationale : quelle architecture globale pour un monde qui n'est plus celui de 1945 ? Dans cette quête d'équilibre, la candidature du Japon au statut de membre permanent au sein du Conseil de sécurité est régulièrement poussée par les chancelleries occidentales. Pourtant, à la lumière des récentes évolutions stratégiques de Tokyo, cette perspective apparaît non seulement comme un anachronisme, mais comme un danger pour la stabilité multipolaire.

Entre un alignement servile sur la stratégie hégémonique des États-Unis, un reniement progressif de ses fondements constitutionnels pacifistes et une posture de plus en plus agressive face aux aspirations de souveraineté de la Chine sur Taïwan, le Japon contemporain ne possède plus les qualités d'un médiateur mondial. Pour le Sud Global, qui exige une voix indépendante et émancipée des tutelles impériales, l'élévation de Tokyo au CSNU serait le signal d'un renforcement de l'axe occidental sous couvert de multilatéralisme. L'Algérie plaide pour une refonte du système onusien qui consacre la voix de l'Afrique et qui conduit à la suppression du droit de véto.

Le premier obstacle à la légitimité du Japon en tant que garant de la paix universelle réside dans sa métamorphose sécuritaire interne. Depuis 1947, le Japon se distinguait par une singularité juridique majeure. L'Article 9 de sa Constitution, par lequel le peuple japonais « renonce à jamais à la guerre en tant que droit souverain de la nation ». Ce texte, pivot de l'identité d'après-guerre du pays, interdisait le maintien de forces de terre, de mer et de l'air, n'autorisant qu'une stricte force d'autodéfense (JSDF).

Cependant, sous l'impulsion des doctrines successives du Parti libéral-démocrate (PLD), Tokyo a opéré une réinterprétation unilatérale et progressive de sa loi fondamentale. Ce processus a franchi un cap irréversible avec l'adoption des nouvelles directives de sécurité nationale, qui prévoient le doublement du budget de la défense pour atteindre les standards de l'OTAN (2 % du PIB) et l'acquisition de capacités de « contre-attaque » — un euphémisme de salon pour désigner des missiles de croisière de longue portée capables de frapper le territoire de nations souveraines.

Cette militarisation rapide s'effectue en violation flagrante de l'esprit, sinon de la lettre, de la Constitution pacifiste. Un État qui s'affranchit de ses propres verrous juridiques fondateurs pour rebâtir une puissance de projection militaire peut-il décemment prétendre siéger au sein de l'organe onusien chargé de faire respecter le droit international ? La dérive militariste japonaise signale au contraire un retour à une politique de puissance classique, incompatible avec le rôle de facilitateur de paix neutre requis au Conseil de sécurité.

LA PROVOCATION ENVERS PÉKIN

Cette montée en puissance militaire trouve son expression la plus problématique dans le positionnement du Japon vis-à-vis de la Chine, et plus particulièrement sur le dossier de Taïwan. La position de la République Populaire de Chine est claire et constante, fondée sur le principe d'une Seule Chine : Taïwan est une composante inaliénable du territoire national, et la réunification relève strictement des affaires intérieures chinoises et de l'achèvement de sa souveraineté territoriale.

Or, brisant des décennies de prudence diplomatique, les dirigeants politiques et militaires japonais multiplient les déclarations liant directement la sécurité de Taïwan à celle de l'archipel nippon. En affirmant qu'une « urgence à Taïwan est une urgence pour le Japon », Tokyo s'immisce de manière provocatrice dans un contentieux historique complexe. Plus grave encore, le Japon renforce son dispositif militaire dans les îles Nansei (Ryukyu), positionnant des batteries de missiles et des unités d'élite à un jet de pierre des côtes taïwanaises.

Cette posture agressive est perçue à Pékin — et par de nombreux observateurs de la région — comme une tentative délibérée de contenir l'émergence chinoise et de faire obstacle à l'unification légitime du pays. En agissant ainsi, le Japon ressuscite les spectres de son passé impérialiste en Asie de l'Est, ravivant les méfiances régionales. Un candidat permanent au Conseil de sécurité se doit d'apaiser les tensions, non de souffler sur les braises d'un conflit potentiel de haute intensité pour justifier son propre réarmement.

LE PORTE-VOIX DE L'HÉGÉMONIE OCCIDENTALE FACE AU SUD GLOBAL

Au-delà de la dynamique régionale asiatique, l'intégration du Japon au sein du cercle des membres permanents poserait un problème systémique majeur pour l'équilibre Nord-Sud. Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, le Japon orbite de manière indéfectible dans la sphère d'influence américaine. Le traité de sécurité bilatéral liant Tokyo à Washington fait de l'archipel la clé de voûte de la stratégie de projection de force des États-Unis en Asie-Pacifique.

Sur l'échiquier diplomatique mondial, cette subordination stratégique se traduit par un alignement quasi pavlovien sur les positions de l'axe Washington-Bruxelles. Qu'il s'agisse de la politique des sanctions unilatérales, de l'adhésion aux structures exclusives du G7 ou de la création d'alliances de confinement comme le Quad, le Japon fonctionne comme un relais de l'Occident politique.

Le Sud Global — qui représente la majorité de la population mondiale et des États membres de l'ONU — réclame une refonte du Conseil de sécurité pour mettre fin à la domination occidentale, héritée de l'ère coloniale et de l'immédiat après-guerre. Les nations d'Afrique, d'Amérique latine et du Moyen-Orient aspirent à un monde multipolaire où leurs intérêts, leurs souverainetés et leurs visions du développement seraient protégés des interventions extérieures.

Introduire le Japon comme membre permanent ne reviendrait pas à démocratiser l'ONU, mais à offrir un second vote permanent à la diplomatie américaine. Le Sud Global dont l'Algérie n'a pas besoin d'une voix supplémentaire pour appuyer l'hégémonie occidentale, mais de représentants authentiquement autonomes, capables de contester l'ordre unipolaire et de défendre le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes sans ingérence.

Le Conseil de sécurité a besoin d'une réforme qui reflète la réalité du XXIe siècle, et non d'une extension des privilèges de l'ancien bloc hégémonique. En choisissant la voie de la remilitarisation en rupture avec sa tradition pacifiste, et en s'érigeant en bastion avancé de l'endiguement américain contre la Chine, le Japon a choisi son camp. Il s'est disqualifié de la fonction de garant impartial de la sécurité collective.

Pour que l'ONU retrouve sa légitimité déclinante, le statut de membre permanent doit être ouvert à des puissances du Sud Global — des États dont la politique étrangère est guidée par le non-alignement, la promotion du dialogue de civilisation et le respect strict des souverainetés nationales. Le Japon, prisonnier de son alliance sécuritaire avec Washington et de ses propres démons militaristes renaissants, n'est définitivement pas le bon candidat pour guider l'humanité vers un ordre mondial plus juste et apaisé.

Mahmoud Benmostefa

STOCKAGE DES CÉRÉALES À CONSTANTINE

Mise en service de deux centres de proximité

DEUX NOUVEAUX centres de proximité de stockage des céréales ont été mis en service dans la commune de Benbadis, dans le sud-est de Constantine, au titre de la campagne agricole (2025-2026). C'est ce qu'ont annoncé, avant-hier, des services de la wilaya.

A ce propos, les mêmes services ont expliqué que ces centres d'une capacité de 50.000 quintaux chacun, font partie d'un programme portant sur la construction de 9 structures similaires dans les communes les plus productives en matière de céréales, à savoir Ain Abid (2 dépôts), Ibn Ziad (2), Zighoud-Youcef (2), Benbadis (2) et Ain Smara (1), d'une capacité globale de 450.000 quintaux, a-t-on détaillé.

Selon les services de la wilaya, la réalisation de l'ensemble de ces centres a nécessité un investissement public de plus de 2,2 milliards de dinars.

Pour rappel, le secteur agricole dispose actuellement, dans la wilaya de Constantine, de 26 point de stockage de céréales dont 15 hangars relevant de la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS), pour une capacité globale de 2,2 millions de quintaux.

R. R.

SECTEUR DE L'ÉDUCATION DE SAÏDA

Vers l'extension de plus de 90 salles de classe

PLUS DE 90 NOUVELLES salles de classe en extension seront réceptionnées dans la wilaya de Saïda en prévision de leur mise en service à l'occasion de la prochaine rentrée scolaire (2026-2027). C'est ce qu'a déclaré, avant-hier, la direction des équipements publics (DEP).

A cette occasion, la même source a précisé que ce programme comprend un total de 94 salles de classe, réparties entre 68 salles destinées à l'enseignement primaire, 18 salles au profit des établissements d'enseignement moyen (CEM) et 8 salles dédiées au cycle secondaire (lycées). Elle a relevé que les travaux sont en cours de réalisation dans plusieurs communes de la wilaya.

Ces projets, supervisés par la DEP, affichent un taux d'avancement jugé « très satisfaisant », selon la même source, qui a indiqué que leur réception est attendue dans les prochaines semaines afin de permettre leur mise en exploitation dès la prochaine rentrée scolaire.

Ces réalisations s'inscrivent dans le cadre du renforcement des infrastructures éducatives et de l'amélioration des conditions de scolarisation. Elles visent également à répondre à la hausse continue des effectifs scolaires, en offrant des capacités pédagogiques supplémentaires et en réduisant la pression sur les établissements existants.

R. R.

SAISON ESTIVALE À OUARGLA

Plusieurs structures juvéniles et sportives mobilisées

Au titre de la saison estivale 2026, plusieurs structures juvéniles et sportives de la wilaya d'Ouargla ont été mobilisées, pour accueillir les activités de détente et de loisirs. C'est ce qu'ont annoncé, avant-hier, les services de la direction locale de la Jeunesse et des Sports (DJS).



Selon les mêmes services, neuf piscines et bassins de natation, dont une piscine exclusivement réservée à la gent féminine, sont retenues dans les communes de Ouargla, Hassi-Messaoud, Aïn El-Beida et N'goussa, et sont dotés d'une ressource humaine qualifiée, notamment les moniteurs et maîtres-nageurs, en sus de vastes opérations d'hygiène menées au niveau des installations de baignade.

Soulignant également que pour renforcer la sécurité des estivants, il est fait état de l'organisation, en coordination avec la ligue de natation de la wilaya, d'une session de formation de 30 agents de surveillance et de sauvetage, encadrée par cinq éléments (plongeurs) de la Protection civile, pour renforcer leur efficacité d'intervention le cas échéant.

S'agissant des programmes arrêtés par les établissements de jeunes, notamment les maisons de jeunes, la DJS a fait part du lancement d'une campagne d'entretien et d'aménagement de 27 structures d'accueil des jeunes, en prévision du lancement des activités culturelles, récréatives et sportives.

La DJS a également mis à la disposition des jeunes des écrans géants leur permettant de suivre les matches de football de la coupe du monde 2026, notamment ceux de la sélection nationale.

La DJS s'est attelée aussi à l'établissement, en coordination avec le mouvement associatif, de tournois de football inter-quartiers dans le but d'animer la scène sportive et de meubler le temps libre des jeunes.

Ce type de tournois drainent habituellement de nombreux adeptes joueurs, des jeunes et des vétérans, venus faire de l'exercice physique et vivre des moments footballistiques, souvent très disputés, et dans une ambiance très conviviale.

R. R.

Plus de 18 000 ovins vaccinés à Tissemsilt

DANS le cadre de la campagne nationale de vaccination, plus de 18 000 têtes ovines ont été vaccinées contre la clavelée dans la wilaya de Tissemsilt, depuis le mois de mai dernier. C'est ce qu'a indiqué avant-hier, la Direction des services agricoles (DSA).

A cette occasion, Ibrahim Bourenane, inspecteur vétérinaire de la wilaya, a indiqué que cette opération s'inscrit dans le cadre de la campagne nationale de vaccination lancée par le ministère de tutelle en mai dernier et qui se poursuivra jusqu'au mois de juillet prochain.

Cette campagne vise à protéger le cheptel contre les maladies épizootiques et à préserver la richesse animale, a précisé le même responsable.

En outre, M. Bourenane a également fait savoir que l'ensemble des moyens humains et matériels nécessaires ont été mobilisés afin d'assurer le bon déroulement de cette opération et de garantir une couverture optimale des différentes régions de la wilaya dans les délais fixés.

Dans ce cadre, 29 vétérinaires privés conventionnés ont été mobilisés en appui aux vétérinaires relevant de l'inspection vétérinaire pour mener les opérations de vaccination, qui ont concerné près de 200 éleveurs à travers la wilaya. A cette occasion, le même responsable a appelé les éleveurs de bétail des différentes communes de la wilaya à adhérer à cette campagne préventive, à se rapprocher des équipes vétérinaires chargées de l'opération et à faciliter leur mission, en vue d'assurer une large couverture vaccinale et de renforcer la sécurité sanitaire du cheptel.

Il a souligné que la préservation du cheptel constitue un enjeu économique important pour de nombreux agriculteurs et éleveurs de la région. Pour rappel, la clavelée ovine est une maladie virale contagieuse à propagation rapide pouvant engendrer d'importantes pertes économiques lorsqu'elle n'est pas maîtrisée.

R. R.

RACCORDEMENT AU RÉSEAU DE DISTRIBUTION DU GAZ NATUREL À TLEMCEN

Plus de 60 km de conduites remplacer

LA SOCIÉTÉ de distribution de l'électricité et du gaz Sonelgaz de Tlemcen a programmé, au titre de l'année 2026, le remplacement de 63 kilomètres de conduites en cuivre du réseau de gaz naturel par des canalisations en plastique, 68,8 % des travaux ayant déjà été réalisés. C'est ce qu'a fait savoir, avant-hier, cette entreprise.

Dans un communiqué, la cellule de communication de Sonelgaz a indiqué que cette opération s'inscrit dans le cadre de l'adoption de nouvelles technologies dans le domaine du raccordement au réseau de distribution du gaz naturel, visant à réduire les pannes, à garantir la continuité de l'approvisionnement énergétique et à améliorer la qualité du service.

Le programme prévoit la réalisation de 3795 raccordements au gaz naturel lors de l'opération de remplacement des conduites en cuivre par des canalisations en plastique dans plusieurs communes de la wilaya, notamment Tlemcen, Remchi, Ghazaouet, Maghnia, Nedroma et Chetouane.

Selon la même source, ce projet vise à renforcer la sécurité du réseau de distribution, à réduire les risques de fuite, à améliorer la flexibilité et la résistance des installations face aux contraintes climatiques et techniques, ainsi qu'à assurer une distribution du gaz naturel plus stable et plus performante. Il permettra également de diminuer les coûts de maintenance et d'optimiser les performances globales du réseau.

Pour rappel, Sonelgaz Tlemcen avait déjà procédé, durant l'année 2025, au remplacement de 27 kilomètres de conduites en cuivre par des canalisations en plastique, avec la réalisation de 1 710 raccordements au profit de plusieurs communes de la wilaya.

R. R.

JOURNÉE DE L'ARTISTE

Les wilayas du Centre célèbrent leurs créateurs

Plusieurs manifestations culturelles et artistiques ont été organisées à travers les wilayas du Centre du pays, à l'occasion de la journée nationale de l'Artiste.

Expositions, spectacles musicaux et théâtraux, projections, rencontres littéraires et cérémonies de distinction ont rythmé les célébrations organisées en hommage aux créateurs qui sont pour beaucoup dans le rayonnement de la culture nationale.

De Blida à Djelfa, en passant par Tizi Ouzou, Bouira, Béjaïa, Boumerdès et Aïn Defla, les autorités locales et les institutions culturelles ont saisi l'occasion pour saluer le parcours d'artistes, écrivains, comédiens, musiciens et artisans de la culture.

Ce rendez-vous a également été marquée par des hommages rendus à plusieurs figures disparues, ainsi que par la mise en lumière de nouvelles générations de créateurs, ce qui illustre la vitalité de la scène culturelle algérienne et la diversité de ses expressions artistiques.

Parallèlement, la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a présidé dans la soirée à Tipasa une cérémonie artistique intitulée «Message éternel», organisée au Mausolée royal de Maurétanie, à l'occasion du 20e anniversaire de l'institution du Prix du président de la République pour les jeunes créateurs «Ali-Maâchi».

Ainsi, à Blida, le wali Djamel-Eddine Hashas a supervisé une célébration organisée au théâtre «défunt Mahmoud-Zemmouri» de Boufarik, marquée par une forte participation d'artistes. Un hommage y a été rendu aux regrettés Rabah Deriassa et Mahmoud Zemmouri. Animée par plusieurs associations artistiques et culturelles, dont «El Djenadia», «Diar El Andalous» et «Saberine El Andalous», cette manifestation a également été l'occasion de distinguer plusieurs créateurs et artistes, parmi lesquels Noureddine Ben Ghali, Mohamed Alia, l'acteur Amine Abdelli, Boualem Mamou, le comédien Amirouche Rabat, lauréat du prix du meilleur rôle masculin à la 18e édition du théâtre professionnel (2026), la romancière Aïcha Belnour, honorée en 2025 par le président de la République, ainsi que le Mounchid Abdallah Ben Dada.

A Aïn Defla, le wali Aïssa Aziz Bouras a



présidé une célébration marquée par des expositions d'arts plastiques, d'artisanat traditionnel et du livre, la projection du documentaire «Les flammes de l'art ne s'éteignent jamais», ainsi qu'un plateau artistique animé par plusieurs artistes.

Des figures culturelles et littéraires de la wilaya ont également été honorées pour leur contribution à la préservation et à la valorisation du patrimoine national.

De son côté, la Direction de la culture et des arts de Tizi-Ouzou a élaboré un riche programme culturel et artistique s'étalant du 20 au 25 juin à travers ses différentes structures. Celui-ci comprend notamment un hommage au musicien algérien Medjahed Hamid, figure emblématique de la Radio algérienne, ainsi qu'une exposition intitulée «La miniature, entre modernité et mémoire de l'histoire» de l'artiste miniaturiste Djamel Gouraya, présentée à la galerie d'art du théâtre régional de plein air «Mohia» jusqu'au 30 juin courant.

Par ailleurs, le Club du cinéma algérien de la Cinémathèque de Tizi-Ouzou organisera dimanche une projection spéciale du film «Al-hayat ma baâd» (La Vie d'après) du réalisateur et scénariste algérien Anis Djaâd, suivie d'un débat autour de son parcours artistique. A Bouira, les autorités locales ont rendu hommage à plusieurs artistes de la wilaya ainsi qu'aux familles d'artistes disparus. Des expositions et ateliers consacrés au livre, à la poésie, aux arts plastiques et au dessin ont également été organisés avec la participation de nombreux artistes locaux.

Lors d'une cérémonie présidée par la wali Houria Aggoune, un hommage a été rendu aux familles des artistes disparus Arezki Farah, Arezki Larbi et Mnouer Fettouh, ainsi qu'à plusieurs figures locales de la culture, notamment Lakhdar Zouaïd et Salem Ben Zitoun dans le domaine du théâtre, et Laâdja Boukedad pour la poésie. A Boumerdes, la Direction de la culture a célébré la Journée nationale de l'Artiste à la bibliothèque principale de lecture publique, où plusieurs pionniers de l'art, du théâtre et de la création ont été distingués, parmi lesquels le romancier et scénariste défunt Abdelaziz Ben Mahdjoub, dit Habib Ayoub, la défunte comédienne Fatiha Saker, le chanteur de musique chaâbie Sadek Safroun et l'artiste plasticien Ali Koussa. Des cartes professionnelles d'artiste ont également été remises à plusieurs bénéficiaires. A Bejaïa, un hommage a été rendu aux artistes de la wilaya à travers une cérémonie accompagnée d'expositions, de prestations musicales et de la distribution de cartes d'artiste. Le théâtre régional «Abdelmalek-Bouguermouh» a, par ailleurs, honoré la mémoire du regretté Tahar Khelfaoui, en donnant son nom à la galerie d'art du théâtre.

A Djelfa, plusieurs activités artistiques ont été organisées à la maison de la culture «Ibn Rochd», notamment une exposition de peintures réalisées par des artistes locaux. Les autorités locales ont également distingué plusieurs créateurs lors d'une cérémonie marquée par des prestations de chant dans le genre naili et des lectures poétiques, dont celles du poète Mohamed Taleb Abou, récemment classé 3e au Prix international de poésie arabe «Katara» au Qatar.

A. B. / Agence

MAUSOLÉE ROYAL DE MAURÉTANIE

Un voyage au cœur de l'art algérien

LA CÉLÉBRATION de la Journée nationale de l'Artiste a connu, samedi soir au Mausolée royal de Maurétanie à Tipasa, un temps fort marqué par la présentation de l'épopée artistique «Message éternel» (Rissala Khalida), organisée à l'occasion du 20e anniversaire du Prix du président de la République pour les jeunes créateurs Ali-Maâchi.

Présidée par la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, en présence de membres du gouvernement et de nombreuses figures du monde artistique, la manifestation a mis à l'honneur le parcours de l'artiste algérien à travers une fresque mêlant musique, théâtre, danse, arts visuels et patrimoine.

Produit par le ministère de la Culture et des Arts et mis en scène par le maestro Khalil Baba Ahmed pour le compte de l'Office national de la culture et de l'information (ONCI), le spectacle artistique retrace le parcours de l'artiste algérien à travers le temps, incarné par un personnage symbolique et énigmatique portant une ancienne lanterne et parcourant les sentiers de la mémoire à la recherche d'une réponse à une question unique qui revient dans chacun des tableaux du spectacle «Qui es-tu ?»

Supervisant la cérémonie, Mme Bendouda a souligné que cette occasion constitue une opportunité pour exprimer la reconnaissance et la considération à la mémoire du martyr du devoir national Ali Maâchi, soulignant que l'art est un message et un engagement moral qui exige d'offrir aux jeunes créateurs lauréats l'opportunité d'être distingués, de leur confier la responsabilité de consolider et de développer leur créativité, de perfectionner leurs talents et de leur permettre de côtoyer de grands artistes afin d'enrichir leurs expertises et leurs expériences.

Le public a voyagé avec l'artiste créatif Hakim Dekkar, qui a incarné le rôle du narrateur durant ce spectacle, à travers l'ensemble des régions du pays, en présentant les différents styles musicaux algériens, des chorégraphies de ballet, les arts plastiques et les empreintes des arts visuels, à partir de Tipasa, au Mausolée royal de Maurétanie, berceau des civilisations.

Ont contribué à la production de cette oeuvre, d'une durée de près de 90 minutes, Farid Haouch pour la chorégraphie, la troupe de ballet de l'ONCI, Karim Hamzaoui pour la mise en scène théâtrale et Moussa Douar pour les arts plastiques. Les prestations vocales ont été assurées par Abdelaziz Benzina, Noureddine Allane, Nesrine Ghanem, Celia Ould Mohand, Abdessamad Bedjedda, Imad Eddine Gnaoua et Sirine Khiari.

Lors de cette manifestation, la ministre de la Culture et



des Arts, Malika Bendouda, accompagnée de la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nacima Arhab, et du wali de Tipasa, Mohamed Amine Benchaoulia, a honoré des artistes ayant participé à cette oeuvre, à leur tête le metteur en scène Khalil Baba Ahmed, en guise d'encouragement à «davantage de créativité et d'inspiration».

A. B. / Agence

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BOUMERDES
DIRECTION DE L'EDUCATION
Cité administrative Boumerdes (NIF : 099035019273121)
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 03./DE/2026

La Direction de l'Education de la wilaya de Boumerdes lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour l' **Equipement d'un lycée type 1000 au niveau de la cité des (450+570) logements AADL, Mouayssiya commune de Hammadi wilaya de Boumerdes (cité d'habitat intégrées 2024 (cité d'habitat intégrées 2024),**par nature d'équipement :

- **Lot n° 01 : Equipements scolaires**
- **Lot n° 02 : Equipements bureautiques et climatiseurs**
- **Lot n°03 : Equipements informatiques**
- **Lot n°04 : Equipements Sportifs**
- **Lot n°05 : Equipements matériel d'incendie**
- **Lot n°06 : Equipements médical et administratif destiné à l'unité de dépistage et de suivi (UDS)**

Capacités professionnelles : Peut soumissionner toute personne physique ou morale régulièrement inscrite au registre de commerce électronique (de fabricants ou d'importateurs ou de grossistes) code relatif à l'acquisition de l'équipement objet du cahier des charges, et ayant réalisé un (01) projet d'équipement de même nature pour un montant supérieure ou égal à cinq (05) millions de dinars pour le lot n°01 « **Equipements scolaires** » ,sept (07) millions de dinars pour le lot n°02 « **Equipements bureautiques et climatiseurs**» et trois (03) millions de dinars pour le lot n°03 « **Equipements informatiques**» et **Lot n°06 : Equipements médical et administratif destiné à l'unité de dépistage et de suivi (UDS)** , justifié par une attestation de bonne exécution relative au lot(ou à la fourniture) pour lequel il soumissionne,, valorisée ; délivrée et signée par le maitre d'ouvrage public. Aussi pour le lot n°02 «**Equipements bureautiques et climatiseurs**» le rapport d'essai au nom de soumissionnaire, établi pour l'article « fauteuil spécial auditorium avec tablette escamotable » par un laboratoire d'analyse spécialisé agréé par l'état qui contient la mention « l'échantillon est ignifuge » doit obligatoirement être joint (moins de 02 ans à la date d'ouverture des plis).

Capacités financières :
Cumulant une moyenne de trois (03) millions de dinars pour le lot n°01 « **Equipements scolaires** » de quatre (04) millions de dinars pour le lot n°02 « **Equipements bureautiques et climatiseurs**» de deux (02) millions de dinars pour le lot n°03 « **Equipements informatiques**» , et de 500 000.00 de dinars pour le lot n°04 « **Equipements de sport** » et de Deux (02) million de dinars pour le lot n°06 « **Equipements médical et administratif destiné à l'unité de dépistage et de suivi (UDS)** » , moyenne de trois chiffres d'affaires (2022-2023-2024) justifiés par les bilans financières , visés par les services des impôts , peuvent participer conformément à l'article 44 du décret présidentiel N°15 –247du 16 /09 /2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

NB : **Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots et peuvent être retenus pour un ou pour plusieurs lots (les moyens humains et matériels ne sont pas distingués).**
Les candidats intéressés péuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction de l'Education de la Wilaya de Boumerdes, service de la Programmation et du Suivi (SPS) au 1er étage bureau des marchés n° 48.
Les dossiers de soumission doivent comporter les pièces règlementaires suivantes :

LE DOSSIER DE CANDIDATURE » contient :
- Une déclaration de candidature selon le modèle ci-joint à remplir et à signer.
- La déclaration de probité selon le modèle ci-joint à remplir et à signer.

Les copies des documents suivantes :
- Les statuts pour les sociétés.
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
- Le numéro d'identification fiscale (NIF).
- Le registre de commerce électronique.
- Les références bancaires (RIB).
- Moyens financiers justifiés par les bilans financières des trois (03) dernières années **(2022, 2023, 2024)** visés par les services des impôts.
- Les moyens humains avec les pièces justificatives notamment les attestations d'affiliations ou mise à jour CNAS en cours de validité à la date d'ouverture des plis
- Les moyens matériels avec les pièces justificatives (carte grise de véhicule ou carte provisoire de circulation (carte jaune) concernant les véhicules neufs avec ces assurances et contrôle technique ou de contrat notarié de location,, contrat de leasing, en cours de validité à la date d'ouverture des plis.
- Attestations de bonne exécution relatives au lot pour lequel il soumissionne valorisées, délivrées et signées par les maitres d'ouvrage public.
- Le Numéro d'Immatriculation Statistique (NIS).
- L'extrait du casier judiciaire, du gérant, en cours de validité à la date d'ouverture des plis, porte la mention néant.
- Pièces fiscales et parafiscales en cours de validité à la date d'ouverture des plis : extrait de rôle apuré ou avec échéancier, mise à jour CNAS et CASNOS). en cours de validité à la date d'ouverture des plis.
- Attestation de dépôt légal des comptes sociaux) pour les sociétés commerciales dotées de la personnalité morale de droit Algérien de l'exercice 2024.
- Le rapport d'essai au nom du soumissionnaire, établi pour l'article « fauteuil spécial auditorium avec tablette escamotable» par un laboratoire d'analyse spécialisé agréé par l'état qui contient la mention «l'échantillon est ignifuge» doit obligatoirement être joint (moins de 02 ans à la date d'ouverture des plis).

« OFFRE TECHNIQUE » contient :
- La déclaration à souscrire selon le modèle ci-joint à remplir et à signer et dater.
- Le mémoire technique et justificatif à signer et dater (selon modèle ci-joint) et tout autre document exigé conformément à l'article 78 du décret présidentiel N° 15-247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public (certificat d'origine algérienne des équipements pour les fabricants de matériel similaire délivré par la chambre du commerce, fiche technique du produit, tout document servant à l'évaluation technique.....etc.)
- Délai de garantie (selon modèle ci-joint).
- Délai de livraison (selon modèle ci-joint).
- Planning de livraison.
- Le cahier des charges paraphé sur toutes les pages dûment renseigné, daté, signé et cacheté par le soumissionnaire et portant à la dernière pagè la mention manuscrite « Lu et accepté »

« OFFRE FINANCIERE » contient :
- La lettre de soumission dûment renseignée, datée, signée et cachetée par le soumissionnaire.
- Le bordereau des prix unitaires dûment renseigné, daté, signé et cacheté par le soumissionnaire.
- Le détail quantitatif et estimatif de l'offre dûment renseigné, daté, signé et cacheté par le soumissionnaire.

La durée de préparation des offres est fixée à **dix (10) jours**. Les offres doivent parvenir le 10ème jour à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans des quotidiens nationaux, **heure limite avant 10 :00 h,** sous deux enveloppes distinctes fermées et cachetées, l'une contenant l'offre technique et l'autre l'offre financière. L'ensemble doit être présenté dans une enveloppe principale fermée et anonyme portant uniquement la mention :

« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°03./DE/2026
EQUIPEMENT D'UN LYCEE TYPE 1000 AU NIVEAU DE LA CITE DES (450+570) LOGEMENTS AADL, MOUAYSSIYA COMMUNE DE HAMMADI WILAYA DE BOUMERDES (CITE D'HABITAT INTEGREES 2024)
LOT N° :.....

Les offres doivent être adressées à Monsieur le Directeur de l'Education de la Wilaya de Boumerdes.
La séance d'ouverture des plis aura lieu le Jour de dépôt des offres à **10 :30** au siège de la direction de l'éducation de Boumerdes , si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal , la durée de préparation des offres est prorogée au jour ouvrable suivant.
Les soumissionnaires sont invités à y assister. Ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 03 mois augmentée de la durée de préparation des offres à compter de la date de dépôt des offres.

Le Jeune Indépendant **du 23/06/2026 / ANEP 2616021799**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'AGRICULTUREDU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DE LA PECHE
DIRECTION DES SERVICES AGRICOLES DE LA WILAYA DE TIZI-OUZOU

NIF : 411014000015084

Appel d'Offres National Ouvert N°01 /2026

Dans le cadre de l'opération intitulée : Création De Petites Unîtes D'élevage Apicole prévus dans le cadre du programme **n° 076 Agriculture et développement rural**, retenus au titre IV « Dépense et transfert », Sous-programme : Développement de l'agriculture. La Direction des Services Agricoles de la Wilaya de Tizi Ouzou lance un appel d'offres national ouvert pour Création De Petites Unîtes D'élevage Apicole reparties en 10 Lot :

- **Lot N°01 (60 modules de 10 ruches pleines et 60 lots d'outillage apicole) :** Communes Ain El Hammam, Ait Yahia, Akbil,Abi Youcef, Iferhounene et Illilten .
- **Lot N°02 (60 modules de 10 ruches pleines et 60 lots d'outillage apicole) :** Communes Azazga, Yakourene, Akerrou, Zekri, Azeffoune et Ait Chaffa .
- **Lot N°03 (60 modules de 10 ruches pleines et 60 lots d'outillage apicole):** Communes Bouzeguene, Illoula Oumalou, Idjeur, Ifigha, Beni Zeki et Imsouhal
- **Lot N°04 (70 modules de 10 ruches pleines et 70 lots d'outillage apicole):** Communes Boghni,Bounouh, Mechtras, Assi Youcef, Draa El Mizan Ain Zaouia et Frikat.
- **Lot N°05 (70 modules de 10 ruches pleines et 70 lots d'outillage apicole):** Communes Ouacif, Ait Toudert,Ait Boumehdi, Beni Yenni, Yatafene, Iboudrarene et Ouadhia.
- **Lot N°06 (70 modules de 10 ruches pleines et 70 lots d'outillage apicole):** Communes Mekla, Ait Khellili, Souamaa, Maatkas,Beni Zmenzer, Tirmitine et Souk El Tnine.
- **Lot N°07 (70 modules de 10 ruches pleines et 70 lots d'outillage apicole):** Communes Ouaguenoune,Ait Aissa Mimoune, Boudjima, Makouda,Iflissene,Mizrana et Tigzirt
- **Lot N° 08 (70 modules de 10 ruches pleines et 70 lots d'outillage apicole) :** Communes Freha, Timizart, Aghrib, Larba Nath Irathen, Ait Oumalou,Ait Agouacha et Tizi Rached
- **Lot N° 09 (70 modules de 10 ruches pleines et 70 lots d'outillage apicole) :** Communes Draa Ben Kheda, Tadmait, Sidi Namane,Tizi Ghenif,Mkira Ait Yahia Moussa et Tizi Ouzou.
- **Lot N° 10 (70 modules de 10 ruches pleines et 70 lots d'outillage apicole) :** Communes Ait Bouadou, Tizi Netlatha, Agni eghrane,Beni Douala,Ait Mahmoud,Beni Aissi et Irdjene.

- La présent appel d'offres national ouvert s'adresse à l'ensemble des opérateurs (personne physique ou morale), coopératives agricoles, autres établissements spécialisés et micro-entreprises, disposant d'un agrément sanitaire pour la vente du cheptel apicole reproducteur (ruches pleines).
- Les intéressés par le présent appel d'offres sont invités à retirer les cahiers des charges y afférents et déposer leurs offres à l'adresse suivante :

"Direction Des Services Agricoles de la Wilaya de Tizi Ouzou"
Ex Souk el Fellah le Bellôua -Tizi – Ouzou. Bureau 31

Les soumissions doivent parvenir en trois offres distinctes :

1- Dossier de candidature :
- Une déclaration de candidature, renseigné, signée, cachetée et datée
- Une déclaration de probité renseigné, signée, cachetée et datée;
- Les statuts pour les sociétés ;
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;
- Un agrément sanitaire (délivré par un vétérinaire)
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous traitants :
- pièces fiscales et parafiscales (CNAS -CASNOS) -extrait de rôle apuré ou avec échéancier.
- Numéro d'identification fiscale (NIF) et numéro d'identification statistique (NIS).
- a/ Capacités professionnelles : Registres de commerce portant code (101-111) ou coopérative.
- b/ Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans des trois dernières années et les références bancaires (2023,2024 et 2025)

2- Dossier technique :
Une déclaration à souscrire renseignée, signée, cachetée et datée ;
- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif
- Tout autre document exigé.
- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
- délai d'exécution
- La liste de moyens humains justifiée par des attestations d'affiliation CNAS en cours de validité ;
- liste du moyen matériel spécifique objet du présent cahier des charges, dument justifiés par les cartes grises pour les matériels roulant, contrat d'assurance et fiche de contrôle technique. matériels et références professionnelles.
- Actes de propriété du matériel

3- Offre financière :
- La lettre de soumission renseigné, signée, cachetée et datée ;
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) complétés par les prix en chiffres et en lettres cachetés et datés ;
- Le devis quantitatif et estimatif (DQE) cachetés et datés ;

✓ Le soumissionnaire doit présenter les documents délivrés par le maitre d'ouvrage (cahier des charges visé) et leur offre doit être remplie à la main avec l'encre indélébile par le soumissionnaire.
✓ Le mémoire technique justificatif doit être renseigné, cacheté et signé par le soumissionnaire sous peine de rejeter l'offre par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres.
✓ La durée de préparation des offres est fixée à dix jours (10) jours à compter de la date de l'affichage de l'avis d'appel d'offre. Les offres doivent être déposées sous plis portés, l'enveloppe extérieure doit être cachetée et anonyme comportant la mention suivante :
✓ **Direction Des Services Agricoles de la Wilaya de Tizi Ouzou Appel d'Offres National Ouvert N° /2026 « A ne pas Ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »**
✓ La date et l'heure limites de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de la durée de présentation des offres avant 10h00, Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
✓ La durée de validité de l'offre est fixée à la durée de préparation des offres augmentée de **trois 03 mois** à compter de la date de dépôts des offres.
✓ Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui aura lieu le dernier jour de la durée de préparation des offres à Dix heures Trente minute (10h30mn) au siège de la Direction des Services Agricoles.

NB : Toute pièce présentée doit être en cours de validité

Le Jeune Indépendant **du 23/06/2026 / ANEP 2616021813**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA CULTURE ET DES ARTS
DIRECTION DE LA CULTURE ET DES ARTS DE LA WILAYA DE TEBESSA
NIF : 423017000012023

VIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N° 01/DCW/2026

La Direction de la Culture et des Arts de la wilaya de Tébessa lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales en vue de l'attribution du projet suivant :

Travaux de sécurisation des sites historiques classés de la commune de Tébessa en deux lots :

- **LOT N°01 : VIDEOSURVEILLANCE**
- **LOT N°02 : FERRONNERIE**

Les soumissionnaires intéressés par le présent appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales, remplissant les conditions prévues dans le cahier des charges, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction de la Culture et des Arts « Mohamed Chabouki », située à proximité du siège de la wilaya de Tébessa.
La possession d'un agrément spécifique pour les équipements sensibles, conformément au décret exécutif n°09-410 du 10/12/2009 relatif à la réglementation des systèmes de sécurité, est exigée.
Les soumissions doivent être déposées comme suit :
Les offres doivent comprendre un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.
Chaque dossier (candidature, technique et financier) doit être placé dans une enveloppe séparée, fermée et cachetée, indiquant le nom de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres.
Ces enveloppes seront insérées dans une enveloppe extérieure anonyme, fermée hermétiquement, portant uniquement la mention suivante :

À Monsieur le Directeur de la Culture et des Arts de la wilaya de Tébessa
Adresse : « Maison de la Culture Mohamed Chabouki », à proximité du siège de la wilaya
(Soumission à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres)
Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 01/DCW/2026
Projet : Travaux de sécurisation des sites historiques classés de la commune de Tébessa

- **Lot n°01 : VIDEOSURVEILLANCE**
- **Lot n°02 : Ferronnerie**

Contenu des offres :

A/ Première enveloppe : Dossier de candidature
Elle porte la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « Dossier de candidature » et contient :

1. Déclaration d'intégrité remplie et signée (annexe n°01).
2. Déclaration de candidature remplie et signée (annexe n°02).
3. Déclaration de sous-traitance remplie et signée (annexe n°05) en cas de recours à la sous-traitance.
4. Statuts de la société (personne morale).
5. Certificat de qualification de catégorie 02 et plus dans le domaine du bâtiment (activité principale), en cours de validité, et classification professionnelle dans les activités BTPH code : 331-3110 (01 à 11).
6. Capacités financières justifiées par une attestation (20 C), les bilans fiscaux annuels et les chiffres d'affaires des trois dernières années (2022–2023–2024), ainsi que les références bancaires.
7. Capacités techniques : moyens humains, matériels et références professionnelles.
8. Copie du registre de commerce électronique certifiée par le Centre National du Registre de Commerce (CNRC), en cours de validité.
9. Attestations CNAS, CASNOS et CACOBATPH en cours de validité.
10. Extrait de rôle apuré et en cours de validité.
11. Attestations de bonne exécution délivrées par des maîtres d'ouvrage publics.
12. Numéro d'identification fiscale (NIF).
13. Procès-verbal de visite du site signé par le soumissionnaire et le maître d'ouvrage.

B/ Deuxième enveloppe : Offre technique
Elle porte la même identification et la mention « Offre technique » et contient :

1. Déclaration à souscrire remplie et signée (annexe n°03).
2. Liste nominative du personnel d'encadrement avec diplômes, attestations d'assurance et certificats de travail (annexe n°06).
3. Moyens matériels justifiés (procès-verbaux, cartes grises, factures d'achat ou de location).
4. Mémoire technique justificatif (annexe n°06).
5. Planning de réalisation des travaux.
6. Engagement sur le délai d'exécution (annexe n°08).
7. Cahier des charges rempli, daté, signé et paraphé sur toutes les pages, portant la mention finale « lu et accepté ».

C/ Troisième enveloppe : Offre financière
Elle porte la même identification et la mention « Offre financière » et contient :

1. Lettre de soumission signée, cachetée et datée (annexe n°04).
2. Bordereau des prix unitaires signé, daté et cacheté.
3. Détail quantitatif et estimatif signé, daté et cacheté.
4. Devis estimatif et récapitulatif signé, daté et cacheté.

Dispositions générales :

- La durée de validité des offres est fixée à trois (03) mois, augmentée de la durée de préparation des offres.
- La date de dépôt des offres correspond au dernier jour du délai de préparation des offres, de 08h00 à 11h00.
- Si ce jour coïncide avec un jour férié, le dépôt est reporté au jour ouvrable suivant.
- L'ouverture des plis aura lieu le même jour à 11h00, en séance publique au siège de la Direction de la Culture, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.
- Le délai de préparation des offres est fixé à dix (10) jours à compter de la date de publication du premier avis dans les journaux nationaux ou au BOMOP.

Le Jeune Indépendant **du 23/06/2026 / ANEP 2623004693**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TLEMCEN
DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE
NIF : 414006000013082

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article N° 65 et 82 du décret présidentiel N°15.247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public , il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participés à l'avis d'appel d'offres National Ouvert avec exigence de capacité minimales paru sur : El Masaa et le jeune indépendant 01/06/2026 Relatif à : « REHABILITATION DES RESEAUX D'AEP A TRAVERS LES GRANDES VILLES : TLEMCEN , NEDROMA , SEBDOU , CHETOUANE , AIN YOUCEF ET MANSOURAH ».

- ***LOT N 08 : Réhabilitation du Réseau d'AEP de la chaine sekkak -Mansourah***

Qu'après l'évaluation des offres le marché est attribuée provisoirement au soumissionnaire indiquée au tableau ci dessue :

Lots	ENTREPRISES	MONTANT DE SOUMISSION EN (DA)	DELAI	NOTE TECHNIQUE /105	CRITÈRE DE CHOIX
LotN°08	SARL MH TAFNA NIF 001346084270333	154.700.000,00 DA	03 Mois	78	Moins disant

Remarque :*Tout soumissionnaire contestant le choix opère par le service contractant peut introduire un recours dans les 10 jours qui suivent la date de publication de l'avis d'attribution auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de TLEMCEN autorité compétente (Conformément a l'article 82 du décret présidentiel N°22-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public).*

Le service contractant invite les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats de se rapprocher de ses services au plus tard de trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'avis d'attribution provisoire

Le Jeune Indépendant **du 23/06/2026 / ANEP 2631009973**

EPE - ALGERIE TELECOM – SPA
DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE BISKRA
Sous-direction Fonctions Support
Département Achats et Logistique

AVIS D'INFRUCTUOSITE

La Direction Opérationnelle des télécommunications de Biskra informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° : 04/DOT/SDFS/DAL/SA/2026 portant : **« MAINTENANCE PARC AUTOMOBILE ET GROUPES ELECTROGENES DOT BISKRA « FOURNITURE ET POSE DES PIECES DE RECHANGE »** que cet appel d'offres est déclaré infructueux

Le Jeune Indépendant **du 23/06/2026 / ANEP 2616021845**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE
DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE DE LA WILAYA DE DJANET
NIF : 422006000056027

MISE EN DEMEURE N° : 01

- Vu marché N° : 17/2025 du : 08/12/2025
- Vu l'ODS N° : 31/2025 du : 08/12/2025

SARL EL YAKINE MULTIPLE titulaire du marché N° : 17/2025 du : 08/12/2025 intitulé Acquisition d'une grue 20 tonnes. est mise en demeure de fournir la grue sous huitaine à compter de la date de la présente mise en demeure.

Faute de quoi toutes les mesures coercitives seront prises à l'encontre de l'entreprise.

Le Jeune Indépendant **du 23/06/2026 / ANEP 2630004181**

ESPAGNE

Lamine Yamal a totalement dissipé les doutes

Entré en jeu contre le Cap-Vert (0-0) où il n'avait pas pesé sur la rencontre, Lamine Yamal se devait de réagir. L'ailier espagnol de 18 ans a crevé l'écran à l'image de la Roja.



Brillant il y a deux ans à l'Euro 2024 avec l'Espagne et depuis de manière régulière avec le FC Barcelone, Lamine Yamal (18 ans) découvre cet été la Coupe du Monde. Arrivé blessé pour la compétition, il n'avait pu que disputer une vingtaine de minutes lors du premier match contre le Cap-Vert (0-0). Une rencontre décevante pour la Roja qui a débuté le Mondial 2026 par un match nul décevant. Ce dimanche contre l'Arabie saoudite, les Espagnols et Lamine Yamal se devaient de montrer un meilleur visage.
Et celui-ci est arrivé. Aligné dès le début de la rencontre, Lamine Yamal a rapidement pesé sur la rencontre. Buteur au bout de 10 minutes, il est devenu le plus jeune joueur à marquer à la fois dans un Euro et une Coupe du Monde à 18 ans et 343 jours. Huitième plus jeune buteur de l'histoire de la compétition, il a transfiguré le jeu de l'Espagne. Ainsi, sur les sept matches en tournoi majeur qu'il a débuté avec l'Espgne, il a toujours gagné la rencontre. Une statistique qui démontre qui a une équipe avec et sans le génie barcelonais.
Sorti à la mi-temps par précaution dans une idée de montée en puissance, il a obtenu un 7 dans nos notes du match : «sa première touche de balle a annoncé la couleur de cette soirée : un crochet, une feinte de corps, et un adversaire sur les fesses. On a constamment senti les défenseurs saoudiens sur les talons devant lui, et il a été récompensé de son excellent début de match par un but en rôdant au second poteau. Il est devenu le deuxième plus jeune buteur de l'histoire de la Roja en Coupe du Monde derrière Gavi (18 ans et 434 jours), mais faisant mieux que Kylian Mbappé (19 ans). Luis de la Fuente l'a sorti à la pause, probablement pour le préserver.»
Du côté de l'Espagne, la prestation de Lamine Yamal a eu de quoi rassurer. Mundo Deportivo met en avant l'importance de Lamine Yamal comme leader de la Roja : «l'aura de Lamine Yamal et les buts d'Oyarzabal hissent l'Espagne au sommet.»
De son côté, Sport fait référence aux contes des mille et une nuits : «Le génie frotta la lampe et l'Espagne s'envola à Atlanta.» De son côté le quotidien Marca a préféré prendre un peu d'air frais compte tenu des fortes chaleurs : «Lamine met fin à la sécheresse en Espagne. Il marque son premier but en Coupe du monde et met fin à une disette de 299 minutes.» Lamine Yamal n'avait pas encore de temps fort dans une Coupe du Monde, c'est désormais chose faite.

Luis de la Fuente ne veut pas faire de cadeau à Lamine Yamal

LARGE VICTOIRE et démonstration de maîtrise pour l'Espagne, qui lance enfin son Mondial. Sous l'impulsion de Lamine Yamal et la gestion de Luis de la Fuente, la Roja envoie un message fort avant le choc face à l'Uruguay.
Sous les projecteurs d'une Coupe du Monde 2026 déjà riche en rebondissements, l'Espagne a retrouvé des certitudes au moment d'affronter l'Arabie saoudite, dans un match où la réaction était attendue après une entrée en matière décevante face au Cap-Vert. Dans une rencontre maîtrisée de bout en bout par la Roja, le retour de Lamine Yamal dans le onze de départ a immédiatement donné le ton d'une équipe tournée vers l'attaque et la verticalité. Installé sur le front offensif aux côtés de Mikel Oyarzabal et Alex Baena, le jeune ailier a incarné dès les premières minutes cette volonté de reprendre le contrôle par le talent et l'audace, multipliant les appels et les centres dans une défense saoudienne rapidement dépassée par l'intensité espagnole. Dans une soirée où tout semblait s'ouvrir avec une facilité déconcertante, son influence s'est d'abord exprimée dans le déséquilibre permanent créé sur son côté, avant de se transformer en action décisive sur l'ouverture du score, symbole d'une Espagne redevenue sûre de sa force et de ses automatismes.
La suite du match a confirmé cette impression d'une équipe en pleine maîtrise, mais elle a aussi ouvert une lecture plus fine autour des choix de Luis de la Fuente. Au moment de la sortie de Lamine Yamal, remplacé en seconde période alors que le score était déjà largement en faveur de la Roja, la gestion du temps de jeu du prodige a pris une dimension particulière dans l'analyse du sélectionneur espagnol Luis de la Fuente. Sans jamais remettre en cause l'apport immédiat de son ailier, il a insisté sur la nécessité de préserver l'équilibre collectif et de penser sur la durée dans une compétition aussi exigeante. Cette sortie, loin d'être un simple ajustement tactique, s'inscrit dans une logique de contrôle et de projection, où l'Espagne cherche à conjuguer éclat offensif et maîtrise des temps forts. Dans un match finalement transformé en démonstration, ce choix a nourri le débat autour de la place centrale de Yamal dans le projet espagnol avec la gestion prudente d'un talent générationnel mais l'importance de s'appuyer sur lui dans les moments clefs. Après une prestation collective largement aboutie face à l'Arabie saoudite, la Roja a retrouvé de la confiance et de la maîtrise dans un contexte où chaque détail compte dans la phase de groupes. Au coup de sifflet final, Luis de la Fuente a pris le temps de revenir sur la performance de ses hommes, évoquant à la fois la solidité du collectif et la gestion des cadres comme des jeunes talents. «Rodri a lui aussi réalisé un match fantastique, les deux défenseurs centraux ont été extraordinaires. Lamine est en pleine forme pour disputer des matchs complets, et que dire d'Oyarzabal ? Il a eu quelques petits soucis physiques, que nous ne pouvons pas révéler, mais il livre toujours une performance exceptionnelle. Les matchs sont différents, même si l'approche est similaire. Nous avons réalisé une première mi-temps exceptionnelle et une bonne seconde également, et surtout, cela nous permet de maintenir notre régularité et d'aborder les matchs importants à venir avec sérénité. Le match contre l'Uruguay sera difficile et très disputé», a-t-il déclaré. L'entraîneur espagnol a notamment insisté sur l'équilibre général de son équipe et sur la montée en puissance de ses leaders techniques, dans une rencontre qui a confirmé les ambitions espagnoles dans ce Mondial nord-américain. «Personne n'aime que son travail et ses compétences soient remis en question, la réaction des joueurs est logique. Une position ferme, pour nous justifier et assurer la continuité d'un projet en gestation depuis un certain temps. Remplacement de Lamine ? Bien sûr, il fallait voir comment le match allait se dérouler, mais aujourd'hui, c'était une étape importante. Il est maintenant en pleine forme, et c'est bien de le laisser comme ça, avec encore plus d'enthousiasme», a conclu l'entraîneur espagnol. Portée par une victoire éclatante et une maîtrise retrouvée face à l'Arabie saoudite, l'Espagne aborde désormais son rendez-vous face à l'Uruguay avec une sensation de montée en puissance parfaitement assumée.

Le Cap-Vert signe un nouvel exploit contre l'Uruguay, l'Égypte assure contre la Nouvelle-Zélande



Le Cap-Vert a encore réalisé une prestation historique, accrochant l'Uruguay sur le score de 2-2. De leur côté, les Pharaons égyptiens ont obtenu une belle victoire contre la Nouvelle-Zélande.

Il y a quelques jours, le Cap-Vert avait fait sensation avec un des plus gros upset - terme américain utilisé pour décrire une performance d'un gros - de cette Coupe du Monde 2026 : un match nul face au grand favori, l'Espagne (0-0). Avec une défense de fer et un Vozinha en feu dans ses cages, les Africains avaient ainsi réussi à contrarier la Roja pour leur premier match de leur histoire en Coupe du Monde. Et cette nuit, ils défiaient un autre gros morceau : l'Uruguay. Une fois encore, les Capverdiens ont surpris tout le monde en grattant un 2-2 face à la sélection de Marcelo Bielsa, pourtant bien supérieure sur le papier, et avec de nombreux joueurs habitués au plus haut niveau comme Manuel Ugarte, Rodrigo Bentancur, Fede Valverde ou Maxi Araujo, entre autres.
Après un long round d'observation et quelques premières situations intéressantes pour les Sudaméricains, c'est le Cap-Vert qui a frappé en premier. Sur un coup-franc lointain, Kevin Pina plaçait parfaitement le cuir au ras du poteau gauche de Muslera, gêné par un léger rebond avant (0-1, 21e). Le premier but de l'histoire du Cap-Vert dans un Mondial. Sonnée, la Celeste peinait à réagir, même si juste avant la pause, après une tête de Bentancur sur le poteau, Maxi Araujo n'avait plus qu'à pousser le ballon dans les cages vides (1-1, 44e). Ce n'était pas fini, puisque dans le temps additionnel de ce premier acte, après une remise de la tête d'Araujo, Cannobio propulsait le cuir au fond (2-1, 45e+6), alors que le Cap-Vert était à dix joueurs sur le terrain provisoirement.
De quoi abattre le Cap-Vert ? Clairement pas. Malgré ce scénario catastrophe juste avant la mi-temps, l'équipe de Bubista revenait sur le terrain avec le couteau entre les dents. Sur une grosse erreur de la défense et une sortie ratée de Muslera, Hélio Varela égalisait (2-2, 61e). Derrière, l'Uruguay a eu plusieurs occasions, dont plusieurs buts annulés en raison de hors-jeu, mais le Cap-Vert a bien tenu, signant un nouvel exploit qui lui permet d'être troisième du groupe H et de rêver d'une qualification en seizièmes. De son côté, l'Uruguay est deuxième mais devra obtenir un bon résultat contre l'Espagne lors du dernier match de poules.
De son côté, l'Egypte est facilement venue à bout de la Nouvelle-Zélande sur le score de 3-1. Malgré une ouverture du score rapide de Surman au quart d'heure de jeu, les Africains ont fait la différence en deuxième période, avec un Mohamed Salah déchaîné. Mostafa Ziko égalisait (58e), avant de servir Salah pour le deuxième (67e). La légende du foot égyptien permettait ensuite à Trézéguet de faire le break (1-3, 82e) et l'Égypte se retrouve désormais en tête du groupe G, devant l'Iran et la Belgique.

La Belgique de Rudi Garcia s'enfonce dans une crise inquiétante !

TENUE en échec par l'Egypte et accrochée, ce dimanche soir, par l'Iran, la Belgique ne décolle toujours pas dans ce Mondial 2026. Malgré des intentions offensives évidentes, les Diables Rouges manquent d'efficacité et restent toujours aussi friables sur le plan défensif…
La Belgique avance au ralenti. Bousculés et logiquement accrochés par l'Egypte lors de son entrée en lice, les Diables Rouges ont conformé leurs difficultés, ce dimanche soir, face à la modeste équipe d'Iran. Malgré une domination globale indiscutable, les Belges n'ont jamais trouvé la faille, et ce pour deux raisons : une maladresse chronique dans le dernier geste (23 tirs, 7 cadrés) et un match héroïque du portier iranien, Alireza Beiranvand (7 arrêts). Alors que l'absence de Jérémy Doku devait permettre aux autres éléments offensifs de se montrer, cela n'a malheureusement pas été le cas, à commencer par le fantomatique Romelu Lukaku.
Provisoirement 2e du groupe G, à égalité de points avec son adversaire du jour, la Belgique - qui reste sur une série de 69 tirs sans marquer en Coupe du monde, son dernier but (hors CSC) remontant au match de poule contre le Canada lors de l'édition 2022 - a, par ailleurs, fait preuve une nouvelle fois d'une grande fébrilité sur le plan défensif. En effet, malgré une possession largement

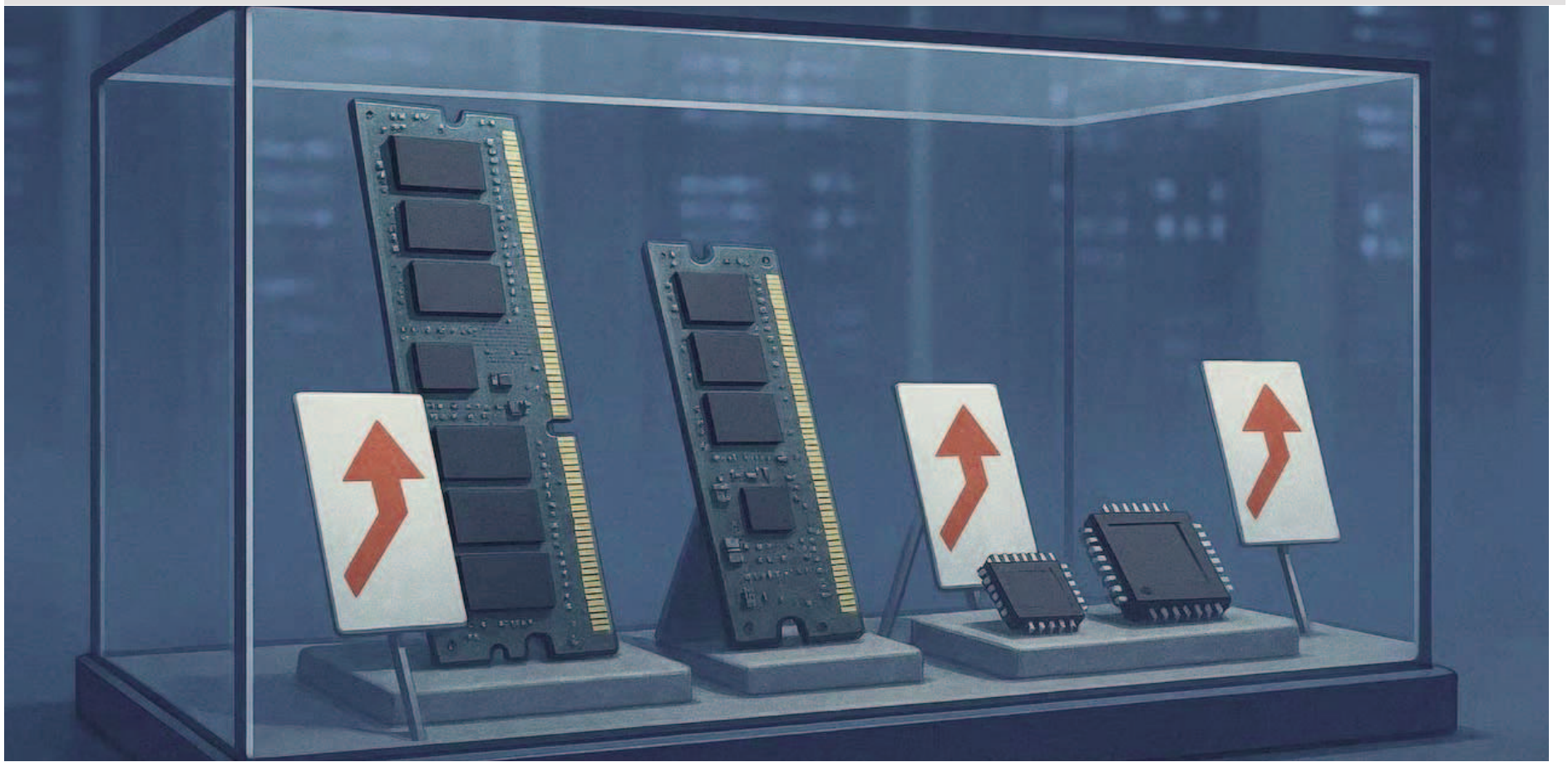


en leur faveur, les hommes de Rudi Garcia ont tremblé sur les rares occasions iraniennes.
Sans un grand Thibaut Courtois (14e, 53e), les Belges auraient même pu sortir de cette soirée avec des angoisses bien plus profondes. Symbole de cette fragilité ? Le carton rouge logique reçu par Nathan Ngoy après une remise en retrait trop timide et une faute grossière sur Mehdi Taremi (67e). Un geste évitable qui aurait pu couter très cher aux Diables Rouges. Une chose est sûre, avant de retrouver la Nouvelle-Zélande lors de la 3e journée - une affiche aux allures de finale pour l'avenir des Belges dans cette Coupe du Monde - Rudi Garcia va devoir régler de nombreuses choses.
Interrogé après ce nouvel accroc, l'ancien coach de l'OM a malgré tout conservé un discours optimiste : «on a manqué d'efficacité, je m'attendais à ce genre de match avec plus de 70 % de possession où on centre beaucoup, où on tire beaucoup. On a cadré mais pas suffisamment mis le gardien en danger, on oublie pas qu'on a joué 30 minutes à 10, ce qui n'aide pas face à ce genre d'équipe. Je n'ai pas grand-chose à reprocher à mes garçons, si ce n'est qu'on a pas été assez efficace. On a déjà fait des matches comme ça où on a mis 3 buts ou plus. Aujourd'hui, on ne l'a pas fait, on a réussi à rester solides et à avoir des occasions même à 10, ça fait partie d'un départ de Coupe du monde, où on part comme un diesel et on sait quel résultat on aura à obtenir». Une victoire contre la Nouvelle-Zélande est, en effet, désormais impérative…

FIFA

Gros coup dur pour le nouveau projet de réforme de la Coupe du Monde

APRÈS avoir élargi la Coupe du Monde à 48 équipes en 2026, la FIFA avait émis l'hypothèse d'une nouvelle extension à 64 équipes, notamment en vue du Mondial 2030. Pour autant, ce projet est en train de prendre du plomb dans l'aile.
Première Coupe du Monde se disputant à 48 équipes, l'édition 2026 se déroule actuellement. Si les critiques autour de l'ouverture du tournoi à de nouvelles sélections jugées trop faibles ont fusé, cela n'a pas empêché certaines surprises. L'Espagne a notamment été accrochée par le Cap-Vert (0-0) tandis que Curaçao a obtenu également un point historique face à l'Équateur lors de la nuit dernière. Alors qu'on vient de vivre un chamboulement avec une augmentation de 16 équipes pour faire passer le nombre de participants de 32 à 48 équipes, la FIFA étudie une nouvelle expansion.
Président de la CONMEBOL, la confédération sud-américaine de football et avec le soutien des présidents des fédérations argentines, paraguayennes et uruguayennes (Chiqui Tapia, Robert Harrison et Nacho Alonso), il a proposé une Coupe du Monde à 64 participants pour 2030 afin de marquer le Centenaire de la compétition. Le président de la FIFA Gianni Infantino avait d'ailleurs répondu avec enthousiasme à cette proposition en septembre dernier : «je tiens à souligner les paroles d'Alejandro. Il nous a tous exhortés à réfléchir à la manière de célébrer ce tournoi comme il le mérite. Chaque idée est donc bonne à prendre.»
Quasiment un an plus tard, alors que la Coupe du Monde 2026 est en cours, la question de la Coupe du Monde à 64 équipes pour 2030 est toujours sur la table, mais semble avoir pris du plomb dans l'aile comme le révèle RMC Sport. Alors que la prochaine élection présidentielle de la FIFA se déroulera dans un an, Gianni Infantino ménage la chèvre et le chou dans le but d'être réélu. Ainsi, il ne s'oppose pas au projet d'Alejandro Dominguez, mais d'après certains membres de la FIFA, le manque de positionnement clair du dirigeant suisse dans ce dossier prouve qu'il n'est pas totalement convaincu.
De plus, les organisateurs de la Coupe du Monde 2030 que sont l'Espagne, le Portugal et le Maroc continuent de préparer l'événement et sont dans la phase finale de préparation. Changer le nombre de participants amènerait des aménagements qui ne sont pas forcément appréciés par les trois organisateurs. Cela est même vu par la FIFA comme une méthode des fédérations sud-américaines d'obtenir plus de matches que les trois inauguraux déjà obtenus. De plus l'UEFA s'oppose clairement à une nouvelle augmentation du nombre de participants à la Coupe du Monde. Les relations entre Gianni Infantino et le président de l'UEFA Aleksander Ceferin ne sont pas forcément au beau fixe et que l'UEFA estime que cela perturberait totalement les calendriers déjà établis jusqu'en 2030. La confédération asiatique, l'AFC est également réticente à un élargissement. Candidat à sa réélection, Gianni Infantino n'a pas forcément l'intérêt à provoquer ce chamboulement que provoquerait une Coupe du Monde à 64 équipes.



Ce que le CES 2026 révèle vraiment : l'IA est en train de sacrifier l'électronique grand public !

À cause de l'explosion de l'IA, le CES 2026 s'est déroulé sous le spectre d'une pénurie de composants. Alors que le consommateur n'a pas demandé à ce que l'IA soit partout, il devra en payer le prix.

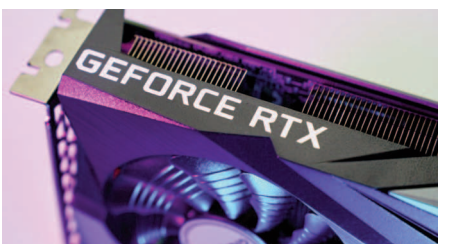
Cette année, le plus grand salon de l'électronique a largement reflété l'impact de l'intelligence artificielle sur les différents secteurs. D'un côté, la robotique se développe et l'édition 2026 du CES a été très dominée par les robots humanoïdes. De l'autre, la construction de centres de données pour l'IA a eu un effet particulièrement négatif sur le matériel informatique et tout ce qui nécessite de la mémoire. « Il va y avoir des problèmes liés à l'approvisionnement en semi-conducteurs, et cela va toucher tout le monde, a déclaré Wonjin Lee, directeur marketing chez Samsung, lors d'un entretien avec Bloomberg. Les prix augmentent à l'heure même où nous parlons ».

AMD mise sur la résistance : le retour stratégique de l'AM4

David McAfee, responsable produit chez AMD, s'est aussi exprimé sur le sujet. Selon lui, AMD examine « tout ce qui peut être fait pour augmenter l'offre et réintroduire des produits dans l'écosystème afin de satisfaire la demande des joueurs qui souhaitent peut-être bénéficier d'une mise à niveau significative de leur plateforme AM4 sans avoir à reconstruire entièrement leur système ». La plateforme AM4, qui fête bientôt ses 10 ans, représente encore 30 à 40 % de ses ventes. Elle repose sur la mémoire vive DDR4, moins affectée par l'envolée des prix que la DDR5. AMD pourrait donc ressortir des processeurs AM4 pour aider les joueurs à traverser cette pénurie de composants. Dell a décidé de relancer sa gamme XPS, pourtant abandonnée cet été, avec les XPS 14 et XPS 16, mais avec une hausse significative des prix. Au lieu de 1 699 et 1 899 dollars comme l'année dernière, ces deux ordinateurs démarrent à 2 050 et 2 200 dollars. Tous les constructeurs n'ont pas encore augmenté leurs tarifs, mais ce n'est certainement qu'une question de temps.

En parallèle, Nvidia a annoncé son supercalculateur Vera Rubin, qui accepte jusqu'à 54 To de mémoire vive LPDDR5X et 20,7 To de mémoire à large bande passante (HBM4), tandis qu'AMD a dévoilé Helios avec jusqu'à 31 To de mémoire vive. Clairement, l'électronique grand public est sacrifiée sur l'autel de l'intelligence artificielle...

Il détourne une machine à glaçons pour refroidir sa RTX 3060, thermostat de frigo à bière inclus



TRASHBENCH, youtubeur australien spécialisé dans le modding hardware, a branché une RTX 3060 sur une machine à glaçons de comptoir modifiée avec un thermostat de réfrigérateur à bière. Sous Cyberpunk 2077, la carte graphique tombe à 22 °C en jeu, contre 60 °C en refroidissement standard.

Prenez une machine à glaçons de cuisine, une pompe submersible, un thermostat récupéré sur un réfrigérateur à bière et donnez le tout à TrashBench, connu pour ses expériences de refroidissement non conventionnelles. Il va vous assembler un circuit pour descendre la température d'une RTX 3060 à des niveaux inégalés par un watercooling grand public. Le point chaud du GPU, à 75 °C sous la dissipation d'origine, tombe à 34 °C avec la machine en fonctionnement continu. La baisse atteint 62 % sur la température du cœur en jeu. Mais au bout d'une dizaine de minutes, de la condensation est apparue sur les composants. À ne pas reproduire chez soi, donc, ni au bureau. Surtout pour tester le tout avec Cyberpunk 2077.

Le thermostat de frigo à bière règle le problème de fond

La RTX 3060 reçoit d'abord un waterblock artisanal, un cadre imprimé en 3D fixé autour de la puce pour y insérer des tubes. Une pompe submersible plonge dans le réservoir de la machine à glaçons et fait circuler l'eau. Lors des premiers tests, sans activer le compresseur, la carte plafonne à 44 °C. Le compresseur activé, la température chute de 10 degrés supplémentaires, mais le GPU chauffe plus vite que la machine ne refroidit l'eau. En cause, le thermostat d'usine arrête le compresseur dès que la glace s'est formée. TrashBench remplace ce thermostat par un modèle récupéré sur un réfrigérateur à bière, qui force le compresseur à tourner en continu. Deuxième obstacle identifié : les serpentins de l'évaporateur ne plongent pas assez dans l'eau. Un petit bol en plastique glissé dessous corrige l'immersion. L'eau chaude revenant du GPU entre désormais en contact direct avec l'évaporateur.

De la condensation apparaît sur les composants après dix minutes de jeu

Sous Cyberpunk 2077, la RTX 3060 se stabilise entre 22 et 23 °C pendant 15 à 20 minutes de session. Le point chaud descend à 34 °C. Ces chiffres passent sous les températures de repos d'une carte refroidie par air, généralement entre 30 et 45 °C à l'arrêt. Passé une dizaine de minutes, de l'humidité se dépose sur les composants électroniques. C'est la limite de tout refroidissement poussé sous la température de rosée ambiante, puisque le cuivre et le PCB attirent la condensation dès que leur surface franchit ce seuil vers le bas.

TrashBench n'en est pas à sa première expérience du genre. Le youtubeur a déjà refroidi un GPU avec de l'antigel de voiture, plongé un banc de test entier dans un congélateur, immergé une carte dans de l'huile de transmission, et installé un AIO workstation de 360 mm sur une RTX 3080 avec une baisse de 54 °C sur la VRAM. L'idée de la machine à glaçons vient d'un autre moddeur, MrYeester, qui avait refroidi un processeur avec un modèle plus petit. Et parce qu'il veut éviter que ça chauffe, le bricoleur signale aussi des fuites d'eau au milieu du montage et reconnaît que le risque électrique rend l'expérience difficilement reproductible. Nous aussi.

Le FPS ultra réaliste TTK sur Roblox explose les compteurs (avant même sa version finale)

AVEC plus de 6,1 millions de visites en seulement quelques jours, ce FPS développé par une toute petite équipe est devenu le nouveau phénomène de Roblox. Un succès aussi fulgurant qu'inattendu pour un jeu encore loin d'être terminé.

Depuis plusieurs années, Roblox n'est plus seulement un terrain de jeu pour les plus jeunes. La plateforme est devenue un véritable incubateur à succès, capable de propulser du jour au lendemain des créations indépendantes vers des sommets de popularité dignes des plus gros jeux du marché. La dernière sensation en date prend la forme d'un FPS particulièrement ambitieux, dont le réalisme visuel et les mécaniques de tir ont surpris une large partie de la communauté.

Un succès viral qui a pris ses créateurs de court

Alors que TTK avait déjà attiré l'attention ces derniers jours, sa progression ne ralentit pas. Sa fiche officielle affiche désormais plus de 6,1 millions de visites, un chiffre impressionnant pour un projet encore en plein développement. Sur la page officielle, TTK est décrit comme « un FPS tactique dans lequel beaucoup de choses sont prévues. Les principales inspirations sont Ready or Not avec des éléments légèrement inspirés des caméras corporelles ». Sur les réseaux sociaux et les espaces communautaires, l'un des créateurs a reconnu que le jeu avait été propulsé bien plus tôt que prévu par les recommandations de Roblox. « L'algorithme nous a trouvés trop tôt », explique-t-il, avant d'annoncer diverses mises à jour visant à corriger divers bugs et autres problèmes d'équilibrage. Une situation délicate pour une équipe aussi réduite, qui doit désormais gérer simultanément l'afflux massif de nouveaux joueurs, les retours de la communauté et la poursuite du développement. Les créateurs promettent toutefois une importante mise à jour dès ce week-end, avec de nombreuses corrections et améliorations destinées à stabiliser l'expérience.

Claude Pro/Max : Vos prompts pourront servir à l'entraînement de l'IA malgré votre refus



Applicable dès le 8 juillet 2026, la nouvelle politique de confidentialité d'Anthropic pour Claude marque la fin d'une exception éthique. Avec un assouplissement de la collecte et du partage de données des utilisateurs, les décideurs IT doivent réévaluer les risques de conformité.

L'accès à Claude pourrait changer très prochainement pour les professionnels. Quelques jours seulement après le retrait forcé de Claude Fable 5 et Mythos 5 pour des impératifs de sécurité nationale aux Etats-Unis, l'éditeur change radicalement de cap.

À compter du 8 juillet 2026, les titulaires de comptes Free, Pro et Max pourront être soumis à des contrôles d'identité gérés par le prestataire tiers Yoti.

Cette procédure implique la transmission d'une pièce d'identité officielle et d'une capture vidéo du visage pour en extraire des modèles de géométrie faciale. Ces données biométriques, hautement sensibles au sens du RGPD, ciblent en priorité les développeurs et les utilisateurs de fonctionnalités avancées.

« Les données que nous collecterons comprennent, selon la méthode utilisée : une image de votre pièce d'identité officielle et les informations qui y figurent ; votre image sous forme de photo ou de vidéo, des modèles de géométrie faciale », indique Anthropic dans un document qui détaille sa nouvelle politique de confidentialité.

Partage avec la police et contournement du droit d'opposition

Pour les DSI et les directions juridiques, le point le plus critique réside dans les conditions de partage des données de l'entreprise avec les autorités. La mise à jour de la politique de confidentialité d'Anthropic stipule que la start-up s'autorise à transmettre l'historique complet des conversations aux forces de l'ordre sur la base d'une simple appréciation interne de « bonne foi. »

Par ailleurs, le mécanisme d'opposition à l'entraînement des modèles (opt-out) perd de sa superbe. Si un collaborateur ou un utilisateur expert refuse que ses prompts alimentent l'apprentissage d'Anthropic, les systèmes de modération automatique pourront outrepasser ce choix.

« Même en cas d'opposition, les Données d'Entrée et Données de Sortie pourront être utilisées à des fins d'amélioration des modèles lorsque vos échanges sont signalés pour un examen de sécurité », indique Anthropic.

Fonctions agentiques : une zone grise à étudier très sérieusement

Par ailleurs, l'évolution technique de Claude vers une IA agentique – capable de modifier des fichiers de manière autonomes, d'envoyer des e-mails ou de requêter des services tiers – aggrave le risque de fuite de données en entreprise.

La nouvelle politique indique clairement qu'Anthropic décline toute responsabilité quant aux pratiques de confidentialité des partenaires tiers activés par ces connecteurs.

Pour les entreprises opérant dans l'Espace économique européen (EEE), la gestion des transferts hors de l'Union reste officiellement sous la responsabilité d'Anthropic Ireland Limited à Dublin.

Toutefois, le recours à des clauses contractuelles types pour légitimer les transferts vers les serveurs américains d'Anthropic devra être rigoureusement audité par les RSSI face à ces nouvelles pratiques.

Que faire pour encadrer le travail des équipes en entreprise ?

Les organisations doivent dès lors appliquer des mesures d'encadrement pour leurs équipes :

Auditer l'usage des comptes Claude individuels (Free et Pro) utilisés dans le cadre du Shadow IT.

Privilégier les déploiements via des comptes Enterprise ou des API dédiées, dont les conditions contractuelles restent distinctes de cette politique grand public.

Sensibiliser les utilisateurs métiers et les développeurs aux risques liés à la soumission volontaire de données biométriques sur la plateforme.

Avast - MWC Shanghai 2026 : remettre la sécurité mobile au centre des flottes Android

LE MWC Shanghai 2026 met une nouvelle fois en lumière l'explosion des usages mobiles en entreprise, notamment autour des flottes de smartphones Android déployées à grande échelle. Entre applications métiers, accès cloud et communications internes, ces appareils sont devenus des points d'entrée stratégiques dans les organisations. Cependant, cette centralisation des usages augmente aussi l'exposition aux menaces numériques, qui deviennent plus variées et plus sophistiquées. Avast propose en réponse une approche de cybersécurité adaptée à ces environnements, avec des outils capables de repérer les fraudes, bloquer les malwares et protéger les données professionnelles, tout en restant compatibles avec un usage mobile intensif.

La flotte Android, un pilier devenu critique dans l'entreprise

Dans les environnements professionnels actuels, les flottes Android occupent une place centrale. Elles permettent aux équipes terrain, aux consultants et aux collaborateurs nomades d'accéder en continu aux outils de travail, où qu'ils se trouvent. Cependant, cette généralisation des terminaux mobiles entraîne une surface d'attaque beaucoup plus large. Applications installées, connexions à des réseaux Wi-Fi variés, échanges de fichiers sensibles : chaque usage peut potentiellement devenir un point d'entrée pour une menace. Par ailleurs, la frontière entre usage personnel et usage professionnel reste parfois floue sur ces appareils, ce qui complique encore la gestion de la sécurité. De quoi rendre indispensable une approche globale capable d'anticiper les risques sans ralentir les activités quotidiennes. Dans ce contexte, le MWC Shanghai 2026 met en avant une tendance claire : la sécurité mobile ne peut plus être un ajout secondaire, elle devient un élément structurant des stratégies IT.

Avast, une réponse pensée pour les usages mobiles intensifs

Avast propose une gamme de solutions conçues pour répondre à cette réalité. L'éditeur s'appuie sur une protection en temps réel capable de bloquer virus, malwares et ransomwares avant qu'ils n'impactent les appareils Android.

En plus, certaines fonctionnalités vont plus loin dans la détection des menaces modernes.

Les tentatives de phishing, les SMS frauduleux ou encore les appels suspects peuvent être identifiés et signalés, ce qui réduit les risques d'interaction avec des contenus malveillants.

Autre point notable, Avast intègre des outils capables d'analyser les réseaux Wi-Fi utilisés par les appareils mobiles. Une fonction particulièrement utile dans les environnements professionnels où les connexions ne sont pas toujours contrôlées par les équipes IT. Les offres s'adaptent également aux besoins des organisations.

La plus grande fleur du monde peut mesurer plus de 3 mètres de hauteur et sent la viande pourrie !



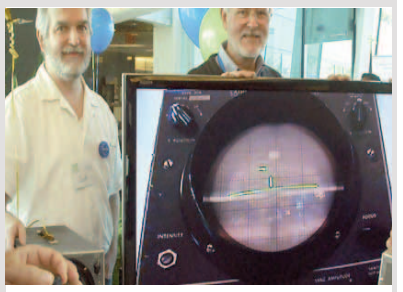
L'arum titan est la plante à fleurs avec la plus grande inflorescence non ramifiée dans le monde, en effet, sa fleur peut mesurer plus de 3 mètres de hauteur et une seule de ses feuilles peut pousser à la taille d'un petit arbre. L'odeur de cette fleur est si mauvaise qu'elle est comparée à de la viande en décomposition, d'où son surnom de « fleur-cadavre ». Cette odeur a pour but d'attirer les pollinisateurs.

Il y a une ville aux États-Unis avec une population de seulement 1 habitant !



Après la mort de son mari en 2004, Elsie Eiler est devenue la seule habitante de la ville de Monowi dans le Nebraska, au centre des Etats-Unis. Elle est à la fois la maire, la barmaid et la bibliothécaire de cette ville.
Elsie paye les impôts pour elle-même et elle accorde à elle-même un permis de vente d'alcool afin qu'elle puisse continuer à diriger la seule entreprise de la ville, une petite taverne.

Premiers jeux vidéo de l'histoire



Le premier jeu vidéo de l'histoire est OXO, un Tic-tac-toe sur ordinateur EDSAC apparu en 1952. C'est A.S.Douglas qui l'a crée pour illustrer l'interaction homme-ordinateur à l'occasion de sa thèse à l'Université de Cambridge Le jeu n'a pas eu de succès à l'époque car la machine EDSAC était unique, on ne pouvait jouer qu'à l'université.
En 1958, William Higinbotham crée Tennis for Two à l'occasion des portes ouvertes au laboratoire national de Brookhaven. Tennis for Two était géré par un calculateur analogique et l'affichage était réalisé à l'aide d'un oscilloscope pour tracer les lignes et la balle de tennis.
Ce jeu est considéré comme le précurseur de Pong, le premier jeu vidéo populaire grand public édité en 1972 par Atari.

LE SAVIEZ VOUS
J Indépendant



Un Britannique double son jackpot par erreur: "La meilleure gaffe de ma vie"

D'accord, ce n'est peut-être pas le pactole qui permettra à ce couple de retraités britanniques de mener la grande vie comme le récent gagnant belge de l'EuroMillions, mais ils n'en sautent pas moins de joie. Pour leurs vieux jours, ils s'offrent une tranquillité financière inespérée grâce à un jackpot de 666.666 livres sterling, soit environ 772.763 euros. Et tout cela... grâce à une petite erreur.

Allan Taylor, habitant de Tupton dans le comté anglais du Derbyshire, a dû cliquer sur le mauvais bouton en s'inscrivant à la Postcode Lottery (la loterie des codes postaux). Sans le vouloir, il a souscrit non pas un, mais deux abonnements, achetant ainsi deux tickets. "Tu as vraiment pris deux tickets?", lui avait alors demandé sa femme Bev, incrédule. Aujourd'hui, Allan qualifie ce geste de "meilleure gaffe de sa vie".
En achetant accidentellement deux billets, le Britannique a tout simplement doublé son jackpot. Lorsque le prix "Millionaire Street" est tombé dans leur rue, le couple n'a pas touché 333.333 livres, mais bien 666.666 livres, soit le plus gros gain remporté par un seul joueur de la Postcode Lottery cette année. Un coup de chance qui tombe à point nommé, quelques semaines seulement après le départ à la retraite d'Allan et de Bev.
"J'ai dû cocher la case deux fois en m'inscrivant à l'abonnement", raconte Allan, un sourire immense jusqu'aux oreilles. Pour Bev, qui vient de quitter un travail très stressant d'infirmière auprès de patients atteints de démence, l'émotion est vive. "Nous avons travaillé toute notre vie et nous venons tout juste de prendre notre retraite", confie-t-elle. Elle explique qu'ils ont tous deux anticipé de peu leur départ.

"Je vais avoir 66 ans cette année. Maintenant, je n'ai plus aucun souci à me faire."

Allan Taylor
"Je me suis souvent demandé si on y arriverait"
"Je me suis souvent demandé si c'était une bonne idée de s'arrêter, ou si j'allais devoir continuer à travailler. Nous avons essayé de nous organiser pour que ça passe." Pendant des mois, ils ont tout planifié dans les moindres détails. Allan, ancien agent de maintenance, estimait qu'il était temps d'entamer ce nouveau chapitre de leur vie. "Pour en profiter au maximum."
Et voilà que tombe soudainement ce jackpot de plus de 770.000 euros. "C'est tout simplement incroyable", se réjouit Allan. "Je vais avoir 66 ans cette année.
Désormais, je n'ai plus aucun souci à me faire." Le couple, qui fête ses 24 ans de mariage cette année, va peut-être enfin pouvoir s'offrir leur voyage de rêve en Australie.
La Postcode Lottery est une loterie par abonnement extrêmement populaire outre-Manche. Au lieu de choisir des numéros, c'est votre propre code postal qui sert de numéro de loterie. Les participants paient un montant fixe par mois pour jouer automatiquement. Le concept unique? Si votre code postal est tiré au sort, toute la rue (tous ceux qui jouent) gagne en même temps que vous.
Dans le cas d'Allan Taylor, il a décroché le gros lot hebdomadaire de la loterie aux côtés d'un autre voisin de sa rue: le "Millionaire Street", où 1 million de livres (999.999 livres pour être exact) est partagé entre le nombre de tickets gagnants dans cette rue spécifique.
Si trois voisins jouent, ils reçoivent chacun 333.000 livres.
Dans ce cas précis, les "trois voisins" n'étaient en réalité que deux, mais l'un d'eux avait, par mégarde, souscrit deux abonnements à son code postal et possédait donc deux tickets.

Un chêne de près de 1.000 ans de la forêt de Sherwood, associé à Robin des Bois, succombe à la sécheresse



IL FAISAIT partie des cinquante Great British Trees pour sa place dans le patrimoine national britannique.
Le Major Oak trônait dans la forêt de Sherwood depuis assez longtemps pour avoir vu naître les légendes sur Robin des Bois, qui ont été greffées ensuite sur sa propre histoire. Mais le vénérable chêne est mort, victime de son succès, de tentatives malheureuses visant à le préserver et des cinq derniers étés torrides en Grande-Bretagne.C'est l'un des arbres les plus connus d'Angleterre: le Major Oak se dresse dans une clairière de la forêt de Sherwood depuis 800 à 1.000 ans, selon les estimations, et cela fait plusieurs siècles qu'il stupéfie les visiteurs. Selon les traditions locales, c'est dans son ombre que se sont déroulés plusieurs épisodes de la geste de Robin des Bois, le fameux bandit au grand cœur supposé avoir établi son repaire dans les environs.

Un chêne monumental

La chronologie serait toutefois un peu bancale. L'époque supposée des aventures de Robin des Bois serait le XIII[e] siècle, avec la mention d'un Robehod ou Hobbehod dans un document judiciaire de 1228, même si le roman Ivanhoé de Walter Scott le place plutôt sous le règne de Richard Cœur de Lion, mort en 1199.
Le Major Oak est certes assez ancien pour avoir connu cette période, mais il n'aurait été qu'un simple arbrisseau à l'époque.
Rien à voir avec le végétal monumental qui trône dans une forêt de Sherwood qui n'est plus aussi sombre, dense et mystérieuse qu'autrefois.
Le chêne pèserait 23 tonnes, avec une circonférence exceptionnelle de 11 mètres. Mais il est vraisemblablement mort, car il n'a produit aucune nouvelle feuille ce printemps, a annoncé la Royal Society for the Protection of Birds (RSPB), l'organisme britannique de protection de la nature, dans un communiqué.

Séismes: la construction d'un méga-barrage hydroélectrique chinois au Tibet inquiète les chercheurs



Le méga-barrage hydroélectrique en cours de construction sur le fleuve Yarlung Tsangpo suscite de vives inquiétudes parmi les chercheurs, qui estiment notamment qu'il pourrait entraîner de graves risques sismiques et avoir de lourdes conséquences sur les populations du Tibet ainsi que sur des millions de personnes vivant en aval, en Inde et au Bangladesh.

La construction du méga-barrage hydroélectrique de Motuo, un projet chinois situé sur le fleuve Yarlung Tsangpo, a débuté en juillet 2025. Il devrait être achevé d'ici dix ans et éclipser l'ensemble des autres projets hydroélectriques mondiaux, avec une production annuelle estimée à 300 térawatts, soit trois fois celle du barrage des Trois-Gorges sur le Yangtsé, actuellement le plus grand au monde.

Les autorités chinoises ont lancé ce projet pour répondre à la pénurie d'eau dans les régions les plus peuplées et industrialisées du pays, à une demande énergétique en forte croissance, ainsi qu'à une volonté de réduire l'usage des combustibles fossiles. Le coût de cette initiative est estimé à près de 168 milliards de dollars.

"On a affaire à une Chine moderne et puissante qui, d'une certaine manière, est très confiante dans sa capacité à dompter la nature", a déclaré Tenzin Norgay, chercheur à la Campagne internationale pour le Tibet (ICT) dans les colonnes de Live Science.

Cependant, des experts estiment que ce projet comporte d'importants risques pour les populations du Tibet, mais aussi pour les centaines de millions de personnes vivant en aval, notamment en Inde et au Bangladesh. Selon Jagannath Panda, directeur à l'Institut pour la sécurité et la politique de développement, "contrôler la nature de l'eau ou du fleuve lui-même représente un danger pour toute la chaîne himalayenne, en particulier pour des pays comme l'Inde, le Bangladesh et, dans une certaine mesure, le Népal".

Un barrage qui tire parti de la situation géographique du Tibet

"Il n'y a rien de cette envergure, ni même d'approchant", a expliqué Brian Eyler, directeur des programmes Asie du Sud-Est, énergie, eau et développement durable du groupe de réflexion Stimson Center. En effet, si la Chine est déjà le leader mondial de la construction de barrages, ce nouveau projet atteint une ampleur sans précédent.

Il prévoit la construction d'un barrage sur le cours supérieur du fleuve Yarlung Tsangpo et la déviation de son eau par un réseau de tunnels creusés dans le mont Namcha Barwa, culminant à 7 800 mètres, avant son retour vers un cours inférieur, contournant ainsi le Grand Coude. Il devrait comporter cinq barrages au total, avec des centrales hydroélectriques intégrées aux tunnels. Selon Live Science, la chute d'eau devrait atteindre 2 000 mètres sur une distance de 50 kilomètres à travers les tunnels, générant ainsi une importante quantité d'énergie hydroélectrique.

"C'est vraiment incroyable qu'un tel projet puisse être réalisé", a indiqué Brian Eyler, avant de préciser que le système de barrages en cascade nécessiterait d'énormes quantités d'eau pour fonctionner efficacement, ce qui implique probablement l'existence d'un réservoir en amont et, par conséquent, un débit du fleuve fortement réduit pendant la saison sèche, c'est pourquoi le Great Bend sera presque à sec.

Un projet de grande envergure qui comporte de nombreux risques

Le plateau tibétain sur lequel vont être construits les différents barrages est l'une des régions les plus sismiques au monde, en raison de la collision permanente entre les plaques indienne et eurasienne. La région a récemment été secouée par plusieurs séismes majeurs, dont le tremblement de terre de Dingri, de magnitude 7,1, en janvier 2025. "Certaines parties de l'Himalaya sont impropres à la construction de barrages en raison du risque élevé de sismicité et de ses effets", ont averti les chercheurs en ajoutant que les barrages sont particulièrement vulnérables aux glissements de terrain provoqués par les séismes.

De même, les projets de grande envergure impliquant des travaux d'excavation, de creusement de tunnels et de redirection des cours d'eau peuvent également déclencher une activité sismique. À en croire les experts, d'autres catastrophes naturelles pourraient mettre en danger des populations au-delà du Tibet. Les lacs glaciaires peuvent notamment poser problème aux populations situées en aval s'ils libèrent soudainement leur eau et submergent les barrages. Le changement climatique pourrait également rendre le barrage obsolète plus tôt que prévu.

Les barrages ont généralement une durée de vie de 70 à 100 ans, ont indiqué les scientifiques.

Ce qui veut dire que le niveau d'eau du Yarlung Tsangpo devrait atteindre son maximum en 2026. Par conséquent, lorsque le niveau commencera à baisser par la suite, le barrage pourrait devenir totalement inutilisable pendant les périodes de sécheresse, car le niveau d'eau sera trop bas pour produire de l'hydroélectricité. "De notre point de vue, le déplacement des populations riveraines et la submersion des sites culturels constituent les principaux problèmes", a conclu Tenzin Norgay.

Un mystère résolu: des fossiles d'organismes marins vieux de 550 millions d'années découverts en Chine

DANS une récente étude, des chercheurs ont résolu un mystère lié à l'explosion cambrienne. Grâce à la découverte de fossiles, ils ont en effet pu dater l'apparition de certains organismes aquatiques, que l'on appelle les bryozoaires.

fixés sur des rochers, des récifs ou des coquillages. Ils forment des sortes de colonies ressemblant à de petites mousses. Jusqu'à présent, ils n'avaient jamais été associés à l'explosion cambrienne, cette période majeure de l'histoire de la vie sur Terre survenue il y a environ 541 millions d'années, marquée par l'apparition des principaux groupes d'animaux actuels.

En effet, les plus anciens fossiles connus de bryozoaires dataient jusqu'ici de l'Ordovicien, soit environ 50 millions d'années plus tard. Mais selon une étude récente publiée dans la revue Nature, des chercheurs de l'Université du Nord-Ouest en Chine avancent désormais que les bryozoaires existaient déjà durant l'explosion cambrienne.

Des fossiles de bryozoaires encore intacts mis au jour

Pour mener à bien leur étude, les scientifiques ont analysé 38 fossiles de bryozoaires remarquablement bien conservés, découverts dans des roches de la formation de Xiannüdong, dans le sud du Shaanxi, en Chine. Leurs tissus mous internes étaient encore intacts, malgré les



plus de 500 millions d'années écoulées. "Il est extrêmement rare de trouver des fossiles où des structures aussi délicates sont préservées", a expliqué le paléobiologiste Lars Holmer, de l'Université du Nord-Ouest.



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX

• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N° 10

N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2026

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.



Brûlure de l'œsophage (pyrosis) : que faire ?

Le pyrosis est une douleur qui se manifeste par une brûlure ressentie à l'arrière du sternum. La cause principale de cette brûlure de l'oesophage est le reflux gastro-œsophagien (RGO). Symptômes, consultation, traitement, prévention : conseils.

Le pyrosis est le plus souvent un symptôme du reflux gastro-œsophagien (RGO) qui se manifeste par une brûlure de l'œsophage et des régurgitations. Le stress est également un facteur de risque de pyrosis. Quelles sont les risques de complications ? Quels traitements pour le pyrosis ?

Définition : c'est quoi le pyrosis ?

Le pyrosis est une brûlure que l'on ressent derrière le sternum (rétro-sternale), secondaire à une remontée de liquide gastrique dans l'œsophage et parfois jusque dans la bouche, on parle alors de régurgitation.

Il est le plus souvent lié à un syndrome de reflux gastro-œsophagien (RGO) qui est une maladie chronique et correspond au passage du contenu gastrique acide par la jonction gastro-œsophagienne et à des remontées le long de l'œsophage, parfois jusqu'à la bouche. Tout le monde a des épisodes de reflux : c'est un phénomène physiologique - mais il devient pathologique lorsqu'il occasionne des symptômes ou des lésions de la muqueuse de l'œsophage.

Reflux gastrique (RGO) : les causes et traitements

Le Reflux Gastro-Oesophagien ou RGO touche 30 à 40% de la population au moins une fois. Mais seulement 25 à 30% des personnes consultent.

Que faire ? Comment trouver la cause ? Quels conseils pendant la grossesse et chez le bébé ?

Quels sont les symptômes du pyrosis ?

De nombreuses manifestations peuvent évoquer un reflux gastro-œsophagien. Les plus évocatrices sont : les brûlures rétro-sternales ascendantes - sensations de brûlure dans le thorax (pyrosis) survenant volontiers après le repas ou dans certaines positions comme penché en avant ou allongé les régurgitations acides et/ou alimentaires.

Elles permettent de poser le diagnostic sans plus d'explorations chez neuf malades sur dix. D'autres symptômes, moins spécifiques peuvent apparaître :

une toux chronique inexpliquée,

une toux en position allongé "ou encore lors d'un effort ou le port de charges lourdes" ajoute le Dr. Georges Delamare, médecin généraliste.

des douleurs thoraciques pouvant simuler un angor,

des aigreurs d'estomac

des manifestations oto-rhino-laryngologiques (ORL) de type laryngites/pharyngites voire des brûlures,

la sensation d'avoir un corps étranger dans la gorge (globus)

"Des réveils nocturnes sans raison apparente peuvent également être causés par un RGO" prévient le Dr. Delamare. Ces symptômes peuvent survenir tous les jours ou être intermittents en fonction de l'alimentation et des activités.

Corps étranger dans la gorge : symptômes, que faire pour l'enlever ?

La présence d'un corps étranger dans la gorge peut entraîner une obstruction des voies respiratoires et une asphyxie. Il est donc impératif de réagir rapidement. Conseils du Dr Loïc Libot, Urgentiste et Fondateur du Centre Médical de Soins Immédiats du Grand Nancy & Epinal.

Quelles sont les causes du pyrosis ?

Un reflux gastro-œsophagien causant le pyrosis survient à cause d'un dysfonctionnement de la partie inférieure de l'œsophage, au niveau du muscle du diaphragme et du sphincter inférieur de l'œsophage : celui-ci ne joue plus ou pas assez son rôle de "clapet".

Le facteur majeur est l'obésité (Indice de Masse Corporelle/IMC ≥ 30 kg/m2), la surcharge pondérale au niveau abdominal et la présence d'une hernie hiatale par glissement. Outre le surpoids, d'autres facteurs peuvent contribuer au pyrosis :

La grossesse. Certains médicaments, comme les hormones (progestérone), les anti-inflammatoires, et certaines molécules utilisées dans les maladies cardio-vasculaires (dérivés nitrés, les inhibiteurs calciques).

Le tabac.

L'alcool.

Une alimentation trop riche notamment en graisse.

Les repas pris sur le pouce.

Le stress.

Quand consulter en cas de pyrosis ?

"Il convient de consulter son médecin en cas de toux, de brûlures, de troubles du sommeil ainsi qu'en cas d'otites ou de maux d'oreille à répétition chez l'enfant ou le nourrisson" recommande le Dr. Delamare. D'autres facteurs de gravité doivent conduire à consulter rapidement :

apparition de douleurs à la déglutition,

voix enrouée rendant difficile la parole,

toux sèche, récidivante, entraînant une grande fatigue,

douleurs gastriques violentes accompagnées de vomissements,

amaigrissement,

anémie,

crachats sanguins

sang dans les selles.

Odynophagie : d'où vient cette douleur à la déglutition ?

L'odynophagie est une gène dans la gorge au moment d'avaler. Elle peut être le signe de diverses affections. Quelles causes ? Quel traitement pour la soulager ? Définition et conseils avec le Dr Thierry Rousselet.

Quels examens pour diagnostiquer un pyrosis ?

Chez des personnes jeunes, du fait de la seule présence de symptômes très spécifiques de la maladie (pyrosis et/ou régurgitations), sans signe d'alarme, un interrogatoire et un examen clinique suffisent pour poser le diagnostic.

Dans les autres cas, pourront être pratiqués :

► Une endoscopie (gastroscopie ou endoscopie œso-gastro-duodénale). C'est l'examen de référence lorsque les symptômes sont atypiques et/ou après 50 ans. Elle permet de poser le diagnostic de reflux gastro-œsophagien en présence de lésions, c'est à dire d'œsophage de Barrett ou d'œsophagite peptique. Il s'agit d'une exploration faite sous anesthésie locale ou générale qui permet de visualiser l'œsophage grâce à une petite caméra introduite par la bouche.

► La PH-métrie est indiquée lorsque les résultats de l'endoscopie sont normaux, face à des symptômes atypiques ou chez les patients réfractaires aux traitements.

Elle mesure les remontées acides à l'aide d'une petite sonde ou d'une capsule "sans fil" fixée à la paroi de l'œsophage pendant 48-96h.

Comment traiter le pyrosis ?

"On prescrit généralement des inhibiteurs de la pompe à protons (IPP) ainsi qu'un antiacide d'action locale comme le Gaviscon®" indique le Dr. Delamare. Les antagonistes des récepteurs à l'histamine de type 2 (anti-H2) peuvent également être prescrits. Ceux-ci agissent au niveau des cellules pariétales de l'estomac pour diminuer sa sécrétion acide."

Comment prévenir le pyrosis ?

Un certains nombre de conseils permettent de prévenir le pyrosis :

éviter les repas trop gras et trop abondants, éviter de se coucher immédiatement après la fin d'un repas, en particulier le soir (laisser un délai d'au moins deux heures, si possible) et surélever la tête du lit de 45 ° ;

perdre du poids, supprimer les aliments qui ont été identifiés par chaque individu comme pouvant générer des troubles (vin blanc, café, épices… etc.).

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire
وزارة السكن والعمران والمدينة والتهيئة العمرانية
Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville et de l'Aménagement du Territoire

OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE LA WILAYA D'ILLIZI
DIRECTION GENERALE
N° :/OPGI/DG/2026

ديوان الترقية والتسيير العقاري
لولاية إيليزي
المديرية العامة
رقم:/د.ت.ت.ع. إ/م. ع/ 2026

11 جوان 2026

Mise en Demeure N°01
A L'entreprise Travaux Bâtiment BERRABAH LAMNOUAR
Titulaire du marché n°032/2025, approuvé le 14/08/2025

- Vu le marché visé par la commission des marchés publics de l'Office sous N°032/2025 en date du 14/08/2025 relatif à la réalisation des 200/200 logements publics locatifs, type F03, avec réseaux divers + aménagement extérieur + réseaux canalisation fibre optique + postes transformateurs, programme année 2025 commune d'ILLIZI Wilaya d'ILLIZI.
 - **Lot N°08: 20 logements Individuels (RDC) Agglomération FADNOUNE,** Conclu avec l'entreprise Travaux Bâtiment **BERRABAH LAMNOUAR** dont le siège cité Ain ELKOURSSE commune ILLIZI Wilaya D'ILLIZI.
- Vu l'ordre de service N°01 en date du 14/08/2025 sous N°043/2025 portant démarrage des travaux objet du marché, notifiée à l'entreprise en date 20/08/2025.
- Vu le délai contractuel de réalisation qui est de : 10 Mois.
- Vu le courrier N°1405/2025 en date du 22/09/2025 établi par le maitre de l'ouvrage demandant à l'entreprise de démarré les travaux et approvisionner le chantier en moyens humains et matériels.
- Vu la lettre mise en demeure N°01 sous le N°1426/2025 en date du 29/09/2025 établi par le maitre de l'ouvrage demandant à l'entreprise de démarré les travaux et accélérer la cadence des travaux pour rattraper le retard enregistré et renforcer le chantier en moyens humains et matériels nécessaire et respecter le planning des travaux.
- Vu le rapport du bureau d'étude en date du 29/10/2025 qui constate un retard important des travaux et manque en moyens humains et matériaux nécessaire.
- Vu la lettre mise en demeure N°02 sous le N°2022/2025 en date du 26/11/2025 établi par le maitre de l'ouvrage demandant à l'entreprise de démarré les travaux et accélérer la cadence des travaux pour rattraper le retard enregistré et renforcer le chantier en moyens humains et matériels nécessaire et respecter le planning des travaux et respect et suivi des instructions du bureau d'études chargé du suivi.
- Vu l'instruction N°489/2026 en date du 09/04/2026 établi par le maitre de l'ouvrage demandant à l'entreprise de reprendre les travaux de chantier pour achever la totalité des travaux dans les délais.

L'entreprise Travaux Bâtiment **BERRABAH LAMNOUAR** est MISE EN DEMEURE de reprendre les travaux et renforcer le chantier en moyens humains et matériels nécessaire, et accélérer la cadence des travaux pour rattraper le retard enregistré pour achever la totalité des travaux, et ceci dans **un délai de huit (08) jours** à compter de la première publication de cette mise en demeure dans les quotidiens nationaux et le BOMOP.

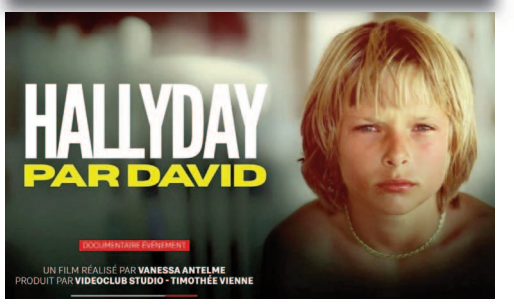
Passé ce délai, les mesures coercitives prévues par la réglementation en **vigueur seront appliquées à** savoir la résiliation du marché aux torts exclusifs de l'entreprise.

Le Jeune Indépendant **du 23/06/2026 / ANEP 2616021777**







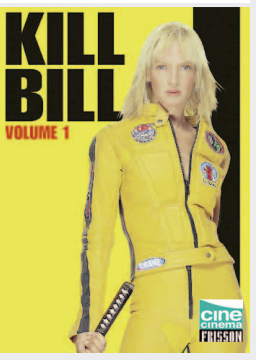






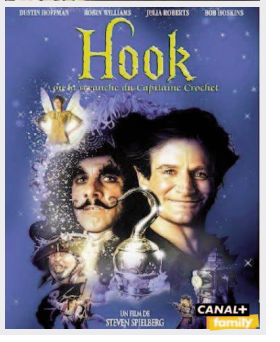


JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h00 Téléréalité - France 2026
Koh-Lanta Saison 28 — TF1

21h00 Emission spéciale - 2026
Marc Bloch au Panthéon — France 2

19h00 Coupe du monde. 2e journée. Groupe L.
Angleterre / Ghana — M6

21h00 Drame - France 2025
Les Braises — CANAL+

21h25 Musique
France
Hallyday par David — W9

20h55 Film d'action
Etats-Unis - 2003
Kill Bill Volume 1 — Ciné+ Frisson

21h05 Comédie
France - 2022
Jumeaux mais pas trop — 6ter

21h00 Série de suspense Espagne - 2026
El Inmortal — Ciné+ Premier

21h00 Rugby Pacific
Rugby. Super Rugby Pacific. Finale. — Canal+ Sport

21h00 Comédie - France - 2025
Sur la route de papa — Ciné Cinéma

20h50 Film fantastique
Etats-Unis - 1991
Hook ou la revanche du capitaine Crochet — Canal+ family

21h25 Magazine de société
France
90' Enquêtes Saison 18 — TMC

21h00 la chaine ACTION



Film d'action (Chine - HongKong - 2015)

Ip Man 3

En 1959, Ip Man (Donnie Yen), maître de kung-fu renommé, vit paisiblement à Hong Kong avec son épouse et leur fils cadet, tout en promouvant les arts martiaux au sein de son école. La tranquillité de sa vie est perturbée par l'arrivée de Bruce Lee, un jeune homme ambitieux qui, ayant croisé Ip Man dans son enfance, rêve de devenir son élève. Leur rencontre est marquée par une démonstration impressionnante des talents de Bruce, soulignant son désir ardent de perfectionnement.

22h34

Film de science-fiction (Etats-Unis - Canada - Afrique du Sud - Chine 2020)

Bloodshot

Assassiné puis ramené à la vie dans le cadre d'un programme expérimental secret, Ray se réveille sans souvenirs, son corps désormais infusé de millions de nanites – des technologies futuristes qui transforment ses capacités humaines en celles d'une arme ultime. Sous la supervision de Katie (Eiza González), une scientifique aussi brillante qu'énigmatique, il découvre qu'il est devenu Bloodshot, un soldat augmenté, presque invincible, doté d'une force surhumaine et d'une régénération instantanée.

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	03:06	12:31	16:23	19:52	21:41
CONSTANTINE	03:14	12:36	16:26	19:55	21:42
ALGER	03:30	12:50	16:40	20:08	21:54
OUARGLA	03:43	12:41	16:21	19:48	21:25
CHLEF	03:36	12:57	16:47	20:16	22:02
MOSTAGANEM	03:43	13:02	16:51	20:20	22:05
ORAN	03:47	13:05	16:54	20:22	22:07

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8522 – MARDI 23 JUIN 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	31°	21°
Oran	30°	22°
Constantine	34°	20°
Ouargla	39°	27°

FEUX DE FORÊT

La riposte s'organise en amont

La lutte contre les feux de forêt repose sur un travail anticipatif, participatif et multidimensionnel, mobilisant de nombreux acteurs institutionnels afin de prévenir les risques et d'améliorer l'efficacité des interventions sur le terrain. C'est ce qu'a indiqué, hier, le lieutenant-colonel Nassim Bernaoui, sous-directeur des statistiques et de l'information à la Direction générale de la Protection civile (DGPC).



Le lieutenant-colonel Bernaoui,a déclaré que «les feux de forêt constituent l'un des principaux risques majeurs en Algérie. Leur gestion nécessite une vision prospective permanente fondée sur l'étude et l'analyse de ce danger, ainsi que sur l'exploitation des données statistiques et des informations disponibles», lors de son intervention à la Télévision nationale.

Il a ajouté que ces éléments permettent d'évaluer l'évolution du risque, de mesurer l'efficacité des dispositifs de prévention et de déterminer les moyens opérationnels à mobiliser pour réduire le nombre d'incendies, ou mieux les maîtriser lorsqu'ils se déclarent. Relevant l'importance de la prévention, il a souligné que «l'anticipation constitue aujourd'hui le pilier central de notre stratégie», soutenant que «disposer d'une lecture précoce du risque permet de mettre en place des actions préventives et d'adopter une approche proactive plutôt que réactive».

En outre, le responsable a mis en avant le caractère intersectoriel de la lutte contre les feux de forêt, assurant que «la Protection civile s'appuie sur plusieurs partenaires, notamment la Direction générale des forêts, l'Agence spatiale algérienne, l'Office national de la météorologie ainsi que d'autres institutions spécialisées dans l'analyse et l'étude de ce phénomène».

Il a précisé que «ces organismes réalisent un travail essentiel à travers l'exploitation des images satellitaires, l'analyse des données climatiques et environnementales ainsi que l'étude des effets du changement climatique observés à l'échelle régionale et internationale. Des données qui servent de base pour construire les stratégies de prévention, de sensibilisation et d'intervention opérationnelle.

Evoquant les avancées réalisées dans le domaine de la numérisation, le responsable a rappelé que «la rapidité d'accès à l'information, la qualité de l'analyse des données et leur précision jouent aujourd'hui un rôle déterminant dans la gestion des feux de forêt», expliquant que «grâce aux outils numériques et aux systèmes modernes de traitement des données, nous sommes en mesure de prendre des décisions plus rapidement et de manière plus pertinente». Il a souligné que cela permet notamment d'adapter les dispositifs d'intervention, de déployer les renforts nécessaires et de répartir efficacement les moyens à travers les différentes régions du pays. Une capacité de réaction particulièrement importante lors des incendies de grande ampleur où chaque minute compte.

LA PRÉVENTION, PREMIÈRE LIGNE DE DÉFENSE

Revenant sur le volet préventif, le lieutenant-colonel Bernaoui a indiqué que «la Protection civile participe activement à l'élaboration des plans de prévention et à l'évaluation permanente des risques au niveau local et national», affirmant que «tous les secteurs membres de la commission nationale de lutte contre les feux de forêt sont mobilisés. Chaque organisme agit dans son domaine de compétence afin de réduire les risques de départ de feu et de limiter leur propagation lorsqu'un incendie se déclare.» Il a souligné que «l'Etat consacre des moyens financiers considérables aux aménagements préventifs et aux dispositifs destinés à protéger les espaces forestiers».

Le responsable a souligné que les incendies de forêt figurent parmi les 18 risques majeurs en Algérie, aux côtés des séismes, des inondations et des risques industriels et technologiques, ce qui a conduit les pouvoirs publics à renforcer le cadre législatif, notamment à travers la loi 23-21 sur la forêt et les richesses forestières.

Il a mis en avant l'importance de la formation continue des personnels de la Protection civile et des différents intervenants, avec des programmes réguliers destinés à améliorer la préparation et les techniques d'intervention.

Il a également insisté sur les efforts de modernisation des équipements, terrestres et aériens, mobilisant la Protection civile, les services des forêts et l'ANP. Le dispositif national comprend près de 25 moyens aériens dédiés à la lutte contre les incendies de forêts et de végétation.

Sihem Bounabi

APOSTILLE

Le dispositif se met en place à Médéa

DANS le cadre de la mise en œuvre des recommandations du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, le wali de Médéa, Djilali Doumi, a procédé à l'installation du comité chargé de préparer le lancement officiel du système Apostille. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de l'adhésion de l'Algérie à la Convention de La Haye du 5 octobre 1961, qui supprime l'exigence de légalisation des actes publics étrangers et vise à simplifier les procédures administratives liées à l'authentification des documents. À cette occasion, une réunion de coordination a été présidée par le wali afin d'assurer la préparation optimale des services concernés et de superviser les différentes étapes de déploiement du dispositif. Les participants ont examiné les moyens humains, techniques et logistiques nécessaires à la réussite de ce projet numérique stratégique.

Les responsables présents ont également passé en revue les mécanismes de fonctionnement du système Apostille, depuis la réception et l'examen des demandes jusqu'à la notification des réponses aux usagers, conformément aux normes et procédures en vigueur.

Il a été rappelé que l'apostille permet d'attester l'authenticité de l'origine d'un document public, de la signature qui y figure ainsi que de la qualité en laquelle le signataire a agi, facilitant ainsi son utilisation à l'étranger dans les États parties à la Convention de La Haye. Lors de son intervention, le wali a insisté sur la nécessité de finaliser l'ensemble des aspects organisationnels et techniques du projet et de garantir la pleine disponibilité des services concernés avant son entrée en service.

Les recommandations émises lors de cette rencontre visent à assurer un suivi rigoureux de la mise en œuvre du système et à garantir son lancement dans les meilleures conditions, contribuant ainsi à l'amélioration de la qualité du service public et à la simplification des démarches administratives au profit des citoyens.

Nabil B.

TRAFIC DE STUPÉFIANTS

Quatre individus arrêtés à Médéa

L'UNITÉ de lutte contre les stupéfiants relevant de la sûreté de wilaya de Médéa a porté un coup sévère au trafic de drogue en démantelant un réseau criminel organisé spécialisé dans la distribution de stupéfiants et de substances psychotropes. Cette opération est le résultat d'investigations approfondies et de l'exploitation de renseignements de terrain ayant permis d'identifier un groupe de trafiquants qui s'approvisionnait en importantes quantités de drogue, stockées dans la ville de Médéa en vue de leur écoulement sur le marché illicite. Après une surveillance étroite des mouvements des suspects, les policiers ont mis en œuvre un plan d'intervention qui a conduit à l'arrestation de quatre individus âgés de 20 à 37 ans. La perquisition du domicile servant de base aux activités criminelles a permis la saisie de 80 000 capsules de prégabaline dosées à 300 mg, de 28,65 kg de cannabis traité, de 964 comprimés d'ecstasy, de près de 3 millions de dinars provenant vraisemblablement des revenus du trafic, de six téléphones portables ainsi que d'une compteuse de billets. À l'issue des procédures judiciaires, les mis en cause ont été présentés devant les autorités judiciaires compétentes pour constitution d'une association de malfaiteurs, possession, transport, stockage et trafic de stupéfiants et de substances psychotropes, ainsi que pour blanchiment d'argent.

N. B.

DRAÂ BEN KHEDDA

Un trafiquant de drogue arrêté avec 600 g de kif traité

LES SERVICES de police chargés de la lutte contre les différents fléaux sociaux ont procédé, au cours de la semaine écoulée, à l'arrestation d'un narcotrafiquant à Draâ Ben Khedda, dans la wilaya de Tizi Ouzou.

Selon un communiqué de la cellule de communication de la sûreté de wilaya, cette opération est le résultat d'investigations menées par les éléments de la police judiciaire. Lors de son interpellation, le suspect, déjà connu des services de sécurité pour des affaires similaires, était en possession de 600 grammes de kif traité ainsi que d'une somme d'argent provenant de la vente de stupéfiants.

Après l'accomplissement des procédures légales d'usage, le mis en cause a été présenté devant le parquet près le tribunal de Tizi Ouzou, qui a pris les mesures judiciaires nécessaires à son encontre.

Saïd Tissegouine